

Institut de recherche sur le Maghreb contemporain

Bulletin trimestriel
octobre - décembre
2 0 1 1

N° 7

Sommaire

p. 1. Editorial

p. 2. Axes de recherches

- « Religion, démocratie et mondialisation, une approche comparative », par Mohamed-Chérif FERJANI

- « L'énergie solaire au Maghreb : acteurs, territoires et perspectives d'un modèle de développement plus durable ? », par Nadia BENALOUACHE

- « Le développement territorial durable, analyse comparée sur les oasis du sud tunisien », par Irène CARPENTIER

- « Représentations de la violence scolaire chez les élèves et les professeurs de lycées et collèges en milieu urbain sensible : une étude franco-algérienne », par Saïd GHEDIR

- « Les centralités périphériques et les recompositions territoriales en Algérie », par Nadia KERDOUD

- « Action des associations féminines : Étude comparée sur l'évolution du statut de la femme en Algérie et au Maghreb (Maroc et Tunisie), par Djaouida LASSEL

- « Bilan des politiques sectorielles environnementales en Tunisie depuis la décennie 90 », par Nadia SAHTOUT

- « Culture réformatrice à Tunis à la fin du XIX^e siècle », par Anne-Laure DUPONT

p. 9. Compte-rendus d'activités

- « Le Maghreb et ses « africanités » : l'identité nationale au regard de ses altérités », par Stéphanie POUESSEL

- « Transition démocratique et mutations institutionnelles », par Pierre-Noël DENIEUIL

- « Mouvements sociaux en ligne, cyber activisme et nouvelles formes d'expression en Méditerranée », par Sihem NAJAR

- « La pensée de Georges Balandier : héritages et empreintes maghrébines », par Stéphanie POUESSEL

p. 14. Lieux de recherches

p. 15. Mutations politiques et sociales au Maghreb : de la Tunisie à la Libye

Arbi DRIDI, Mouldi LAHMAR, Jean-Yves MOISSERON, Moncef OUANNES, Stéphanie POUESSEL, François POUILLON, Riadh Chaabouni ZGHAL

p. 24. Calendrier et publications de l'IRMC

LA LETTRE DE L'IRMC

E D I T O R I A L

La *Lettre de l'IRMC* entre dans sa troisième année. Écho de la vie scientifique de l'Institut, elle en a exprimé les orientations successives. D'abord en matière de soutien à la jeune recherche et à la formation doctorale. Puis dans le cadre de la densification de son partenariat régional

avec les universités et chercheurs algériens. Mais aussi sur le plan de l'animation scientifique lors des séminaires et conférences organisés à la bibliothèque en présence d'un public assidu. Plus récemment, en rendant compte des points de vue de ses collègues tunisiens sur les mutations sociales et politiques de la révolution tunisienne. La *Lettre n° 7* maintient cette tradition, tout en l'élargissant à la vision des universitaires français, ainsi qu'à des prémices d'analyse de la société libyenne.

La *Lettre* se veut aujourd'hui l'écho d'un IRMC sur lequel se manifestent les impacts des bouleversements de l'année 2011. L'étayant ainsi dans sa vocation, depuis Tunis, de lieu d'échanges et de relais dans la construction du savoir en sciences sociales.

En témoignent : une équipe renforcée tant en chercheurs confirmés qu'en doctorants boursiers ; des thématiques plus spécifiquement recentrées sur une approche compréhensive de l'actualité sociale, que le chercheur se doit de questionner et de réinterpréter. Les thèmes en sont entre autres religion et démocratie, transition démocratique et mutations politiques, développement durable, recompositions et équité territoriales, mouvements sociaux en ligne et nouvelles formes d'expression.

Enfin, le contenu de cette *Lettre*, à l'image de la dynamique de l'Institut, rend compte de perspectives de débat autour d'une parole retrouvée et d'une communauté scientifique internationale à l'écoute, d'enquêtes prometteuses désormais plus faciles à conduire et auprès de populations mieux sensibilisées, avec de plus amples possibilités nationales de publications et d'édition.

Pierre-Noël DENIEUIL
Directeur de l'IRMC

RELIGION, DEMOCRATIE ET MONDIALISATION, UNE APPROCHE COMPARATIVE DES MUTATIONS DU RELIGIEUX DANS LE CADRE DE LA MONDIALISATION ET DES PROCESSUS DE DEMOCRATISATION

Mohamed-Chérif FERJANI, Professeur des Universités à l'Université Lumière-Lyon 2, et à l'IEP de Lyon 2, chercheur au Groupe de Recherches et d'Études sur la Méditerranée et le Moyen-Orient (GREMMO). Il est actuellement chercheur à l'IRMC en délégation CNRS, où il y coordonne le programme : « Épistémologie des religions / religions et processus de démocratisation ».

Epistémologie des religions

L'étude comparée des religions ne date pas d'aujourd'hui. On peut même dire qu'elle a toujours existé. Les théologiens de toutes les religions en ont usé et abusé pour faire valoir la supériorité de leur foi par rapport aux autres en comparant ce qu'elle a de mieux aux pires aspects de la religion des autres. En se détachant de la religion et des approches métaphysiques qui ont dominé l'approche philosophique des faits religieux depuis l'antiquité, les sciences du religieux, y compris lorsqu'elles se limitent aux approches ethnologiques descriptives (une sorte d'ethnographie des faits religieux), ont toujours recouru au comparatisme, que ce soit de façon explicite ou implicitement. Des approches inspirées par l'Humanisme du XVI^e siècle à « l'anthropologie interprétative » de Geertz, en passant par les travaux de Comte, Durkheim, Weber, Levi-

Strauss, Evans-Pritchard, Malinowski, etc., on a rarement fait l'économie du recours au comparatisme dans les études relatives aux faits religieux. Ce thème vise à cerner les différents problèmes conceptuels et méthodologiques que relève l'analyse critique des travaux et des recherches portant sur ce domaine dans les différentes disciplines (philosophie, anthropologie, histoire, sociologie, étude des textes, etc.) pour relever les pièges et les obstacles épistémologiques qui le minent. La réflexion portera sur des textes représentatifs des principales disciplines et des théories relatives aux faits religieux, et elle sera articulée sur des études de cas relevant des terrains des chercheurs qui seront invités à participer aux séminaires et à la journée d'étude/colloque qui sera consacrée à ce thème et qui servira de base théorique à l'approche du deuxième thème (religions et processus de démocratisation). Deux séminaires seront consacrés à ce thème (le 22 octobre et le 12 novembre 2011) et seront couronnés par une rencontre scientifique les 9 et 10 décembre 2011.

Religions et processus de démocratisation

Les processus de démocratisation en Europe, dont les origines remontent à la Renaissance, et ceux que connaissent les pays de la rive Sud-et Sud-Est de la Méditerranée,

et dont les prémisses remontent aux réformes engagées dès la fin du XVIII^e siècle, ne sont pas sans effets sur les religions qui, de leur côté, pèsent, d'une manière ou d'une autre, sur ces processus. Ce thème vise à décloisonner les études relatives à cette question pour mener une réflexion basée sur une approche comparative des impacts des processus de démocratisation en cours dans les pays musulmans avec ceux qu'avaient connus d'autres pays de l'espace euro-méditerranéen que ce soit du point de vue des rapports entre le politique et le religieux ou du point de vue de l'évolution des représentations, des pratiques et des formes de régulation religieuses. Comme pour le premier thème, deux séminaires (entre le 18 février et le 8 avril 2012) serviront de préparation à l'organisation d'une rencontre internationale qui se tiendra les 11 et 12 mai 2012.

Ce programme mobilisera des collaborations entre l'IRMC et plusieurs partenaires : des laboratoires et des chercheurs des universités tunisiennes, la Chaire de l'UNESCO pour l'Étude Comparée des Religions, l'ISERL à Lyon, la Fondation A. Ibn Saoud à Casablanca, la Fondation Konrad Adenauer, etc.

Mohamed-Chérif FERJANI

L'IRMC

L'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC) est un centre de recherche en sciences humaines et sociales, à vocation régionale, dont le siège est à Tunis. Créé en 1992, il est l'un des 27 Instituts français de recherche à l'étranger (IFRE) placés sous la tutelle du ministère des Affaires étrangères et européennes et, depuis 2000, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) dont il constitue une Unité mixte (USR 3077). Un conseil scientifique participe à l'orientation et à l'évaluation de ses activités. Un Comité mixte de suivi franco-tunisien des activités de l'IRMC se réunit chaque année.

L'IRMC contribue, en partenariat avec la communauté scientifique notamment maghrébine et européenne, au développement de la recherche sur le Maghreb. Ses champs disciplinaires sont : anthropologie, démographie, droit, économie, études urbaines, géographie, histoire, sciences politiques, sciences sociales appliquées aux lettres, à la philosophie et à la psychologie, sociologie.

Ses programmes participent aux débats des sciences humaines et sociales dans une perspective comparée, à l'échelle régionale et internationale. Il organise des formations doctorales, des colloques, des séminaires internationaux et des conférences. Il accueille des chercheurs, des boursiers et des stagiaires maghrébins et français, en coopération avec les institutions des pays concernés.

Sa Bibliothèque est ouverte à un large public d'universitaires, doctorants, étudiants, boursiers et stagiaires étrangers. Elle permet la consultation sur place de livres et de revues spécialisées (plus de 28 500 ouvrages et 2 300 titres de revues).

La valorisation de ses travaux de recherche représente aujourd'hui un catalogue de plus d'une cinquantaine de publications collectives ou d'auteurs, chez différents éditeurs (dont sa publication annuelle *Maghreb et sciences sociales*).

Chercheurs de l'IRMC

Équipe de recherche permanente : Myriam Achour, Chirine Ben Abdallah, Nadia Benalouache, Kmar Bendana, Hend Ben Othman, Irène Carpentier, Sylvie Daviet, Pierre-noël Denieuil, Mohamed-Chérif Ferjani, Charlotte Jelidi, Sihem Najar, Stéphanie Pouessel.

Chercheurs associés : Ophélie Arroues, Hassen Boubakri, Jean-Pierre Cassarino, Alia Gana, Abdelhamid Hénia, Nabiha Jerad, Mohamed Kerrou, Monia Lachheb, Houda Laroussi, Imed Meliti, Nadia Sahtout.

Doctorants ou boursiers en accueil : Maha Abdelhamid, Saïd Ghedir, Nadia Kerdoud, Djaouida Lassel, Zakia Setti.

L'IRMC est actuellement dirigé par **Pierre-Noël DENIEUIL**.
Site internet de l'IRMC : <http://www.irmcmaghreb.org>.

L'ÉNERGIE SOLAIRE AU MAGHREB : ACTEURS, TERRITOIRES ET PERSPECTIVES D'UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT PLUS DURABLE ?

Nadia BENALOUACHE est doctorante en géographie à l'université Aix-Marseille/université de Sfax. sa thèse, sous la direction de Sylvie Daviet et Ali Bennasr, s'intitule « *L'énergie solaire au Maghreb : acteurs, territoires et perspectives d'un modèle de développement plus durable ?* ». Elle a rejoint l'équipe de l'IRMC en tant que boursière d'aide à la mobilité (BAM).

Le contexte énergétique mondial connaît d'importantes mutations car il appelle à une redéfinition des besoins et des modes de consommation. Les risques d'épuisement des ressources non renouvelables (pétrole, gaz naturel, charbon...), le réchauffement climatique ou encore les catastrophes nucléaires, récemment sous les feux de la rampe médiatique, font clairement apparaître le modèle énergétique actuel comme non durable. Il est donc nécessaire d'engager une transition vers un modèle plus durable. Des solutions alternatives sont possibles comme un usage plus soutenu des énergies renouvelables. Le potentiel méditerranéen est considérable mais reste aujourd'hui largement sous exploité.

Pour aborder cette transition énergétique, nous avançons que l'innovation dans le domaine technique est nécessaire mais non suffisante. En effet, une action sur l'organisation économique et sociale ainsi que la mise en place de politiques publiques semblent indispensables. L'énergie est un facteur essentiel du développement économique et social des sociétés. Il semble donc difficile de dissocier le modèle énergétique d'une société, de son mode de développement économique et de ses réalités sociales.

Nous nous proposons de mettre en regard le discours des experts comme en témoignent les rapports nombreux du Plan Bleu, et les modalités d'action des acteurs publics et privés, en questionnant la façon dont les sociétés, au travers des acteurs institutionnels et privés, s'emparent de ces expertises pour mettre en œuvre des dispositifs étatiques et des stratégies d'entreprise. Nous verrons, par ailleurs, dans quelles mesures le durable est constitutif de marchés qui s'internationalisent.

Nous avons volontairement opté pour une étude comparative entre deux pays relativement pauvres en ressources fossiles, la Tunisie et le Maroc, et un pays dont la balance énergétique est largement excédentaire grâce aux hydrocarbures,

l'Algérie. Le choix du Maghreb répond à l'exigence d'une cohérence régionale.

De plus, sa proximité avec l'Europe de l'Ouest sera l'occasion de questionnements autour des relations euromaghébines. La recherche d'une meilleure maîtrise énergétique et le développement des énergies renouvelables figurent déjà parmi les six priorités du partenariat euro-méditerranéen initié en 1995. Le dialogue euro-méditerranéen sur l'énergie devra être largement pris en compte. Une attention portée aux actions entreprises dans le cadre euro-méditerranéen est d'autant plus importante que des mégaprojets tels que DESERTEC prennent forme.

saisir les enjeux spatiaux et relationnels qu'elle sous-tend. La question énergétique s'insère dans des champs de pouvoir et s'articule à différentes échelles (locale/régionale/globale). Elle questionne les rapports de force présents et futurs entre les pays du Maghreb comme entre le Maghreb et le reste du monde. Les logiques qui sous-tendent cette « transition énergétique » et/ou les impacts de ces dernières sur les sociétés conduisent à une redéfinition des équilibres régionaux, sociétaux et territoriaux. Cette étude nous permettra d'interroger la nouvelle géographie de la carte énergétique grâce à la mise en évidence, entre autres, des nouveaux sites de production.

Projet DESERTEC/EUMENA



© fondation DESERTEC

Il s'agit d'un projet éco-énergétique de grande envergure ayant pour objectif de créer un réseau interconnecté alimenté par des centrales solaires du Maroc à l'Arabie Saoudite et des câbles sous-marins à l'Europe. L'enjeu technologique et financier est énorme.

Les énergies renouvelables, et en particulier le solaire, peuvent donc constituer un ciment pour les relations entre le Maghreb et l'Union Européenne.

Travailler sur cette transition énergétique suppose l'adoption d'une approche tant multiscale que systémique pour mieux

Un autre volet du développement durable est à mettre en évidence, le volet social, au travers d'une interrogation sur l'emploi.

En effet, l'exploitation de l'énergie solaire est potentiellement génératrice d'emplois. Le durable ne constituerait plus seulement un argument environnemental mais aussi social et économique fort. L'énergie solaire offre de nouvelles potentialités de développement en alliant croissance économique et durabilité.

Nadia BENALOUACHE

LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DURABLE, ANALYSE COMPARÉE SUR LES OASIS DU SUD TUNISIEN (CHENINI, TOZEUR)

Irène CARPENTIER est doctorante en géographie à l'université de Paris 7. Sa thèse sous la direction d'Alia Gana s'intitule : « *Le développement territorial durable, analyse comparée sur les oasis du sud tunisien (Chenini, Tozeur)* ». Elle a rejoint l'équipe de l'IRMC en tant que boursière d'aide à la mobilité (BAM).

Le monde oasien tunisien est confronté depuis une cinquantaine d'années à des bouleversements sans précédent, sur les plans économique, environnemental et socioculturel. Modèle de développement durable et de gestion raisonnée des ressources naturelles dans leur organisation traditionnelle, ce sont souvent aujourd'hui des espaces en difficulté. L'enjeu est à la fois social, politique et environnemental. Social, car il s'agit d'offrir un modèle viable aux populations locales, et lutter ainsi contre la fuite de la main d'œuvre, politique car c'est la question de l'intégration à l'espace national qui est posée, et enfin environnemental, car les oasis sont un milieu menacé et fragile. L'extrême diversité des formes agricoles oasiennes entraîne une difficulté à établir une typologie synthétique, à même de constituer un cadre d'analyse.

Dans ce contexte, la comparaison de deux espaces oasiens du sud tunisien, représentatifs de la diversité et de la complexité du monde des oasis paraît intéressante. La comparaison est un moyen pour développer une étude critique sur les différentes stratégies de « revalorisation » adoptées par chacun des espaces. Cela permet aussi d'inscrire ce travail dans le

cadre plus global d'une réflexion sur l'agriculture tunisienne, sur les politiques de développement local...

L'oasis de Tozeur, au sud-ouest tunisien, dans la grande région du Jérid, est un prototype des oasis continentales: îlot de verdure dans le Sahara, centre urbain historique, c'est aussi un pôle majeur dans la production dattière nationale. (90 % !)

L'oasis de Chenini a la particularité d'être une oasis littorale, limitrophe de la 6ème ville de Tunisie, Gabès. Située entre les retombées des monts Matmata et la mer, Chenini fut, comme Tozeur, une plaque tournante commerciale, profitant, en outre, du débouché portuaire qu'offre le golfe de Gabès. Les particularités bioclimatiques ont contribué à développer un riche système de culture à trois étages.

Ces deux oasis traditionnelles se sont trouvées confrontées à des modifications fondamentales de leur organisation socio-économique traditionnelle, et leur agriculture en a été profondément affectée : complexe d'industrie chimique implanté à Gabès, et tourisme de masse développé à Tozeur.

L'agriculture oasienne traditionnelle, familiale, fondée sur un système riche et complexe, tournée vers l'autoconsommation et l'échange, s'est retrouvée déstructurée et marginalisée, notamment en lien avec le développement d'un système basé sur la monoculture du palmier-dattier, principalement tournée vers l'exportation.

Des dynamiques variées se mettent en place à différentes échelles : entre restructuration des productions, réorganisation des exploitations, contraintes environnementales et disparités socio-spatiales.



© Irène Carpentier

Parcelle réhabilitée pour le tourisme à Tozeur

Nous proposons d'approfondir l'étude de l'activité agricole oasienne, à la lumière des mutations passées, en tant qu'outil potentiel de structuration territoriale et de développement à l'échelle locale.

L'oasis pourrait alors devenir un véritable modèle, un concept opératoire pour les politiques de développement. Cette étude, à l'échelle individuelle des exploitations, peut permettre de dégager les stratégies d'adaptations/réactions face aux projets de l'Etat.

Il s'agit de repenser le modèle traditionnel dans un contexte profondément différent pour trouver une nouvelle voie au développement local endogène. Cela doit permettre une mise en liaison des différents secteurs afin que la valorisation patrimoniale ne se fasse pas au seul bénéfice du tourisme. C'est la multifonctionnalité des territoires oasiens qui est en jeu.

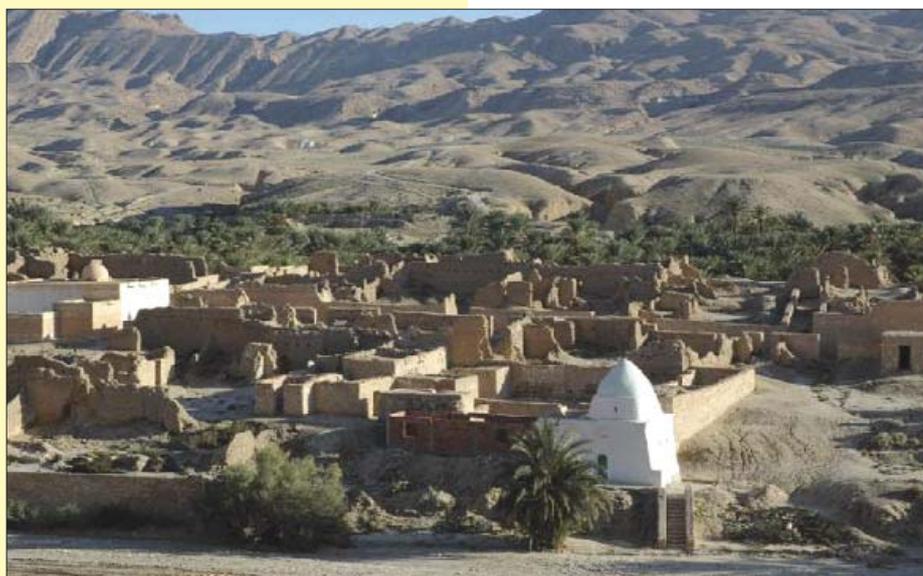
Quelle agriculture oasienne voulons-nous pour demain ?

L'objectif est d'analyser le potentiel et les conditions de valorisation de l'agriculture d'oasis dans l'optique d'un développement territorial durable.

Les premiers résultats soulignent que cette valorisation passe par une diversification des activités et des cultures, et par une mise en patrimoine de l'oasis.

Aujourd'hui, les oasis connaissent un éclatement des formes agricoles et des territoires en parallèle avec un renforcement identitaire et culturel. La diversité des modes de valorisation et des acteurs contribue, entre autre, à un retour en force de la question agricole. L'agriculture oasienne traditionnelle a changé d'image, et l'oasis avec elle.

Dans la période politique actuelle, la réinvention d'un modèle de développement réellement durable et équitable, particulièrement importante, peut être incarnée par l'oasis.



Village de Tamerza dans le Sud tunisien.

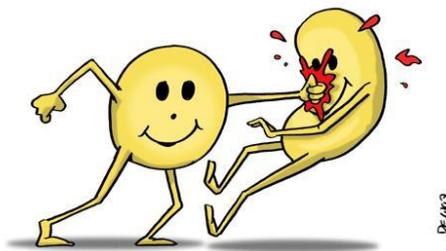
Irène CARPENTIER

REPRÉSENTATIONS DE LA VIOLENCE SCOLAIRE CHEZ LES ÉLÈVES ET LES PLC (PROFESSEURS DE LYCÉES ET COLLÈGES) EN MILIEU URBAIN SENSIBLE : UNE ÉTUDE FRANCO-ALGÉRIENNE

Saïd GHEDIR est doctorant en sociologie à l'université de Franche-Comté. Sa thèse, sous la direction de Gilles Ferréol, s'intitule : « *Représentation de la violence scolaire chez les élèves et les PLC (professeurs des lycées et collèges) en milieu urbain sensible* ». Il a rejoint l'équipe de l'IRMC en tant que Boursier Moyenne Durée (BMD)*.

Aujourd'hui, la violence scolaire est souvent évoquée et invoquée. Elle retient l'attention de la communauté éducative et elle constitue une préoccupation majeure pour les politiques. Tout d'abord, parce qu'elle revêt divers aspects, quantitatifs et qualitatifs. Ensuite, parce qu'il existe une forte demande sociale et institutionnelle envers la cessation de cette violence sous toutes ses formes.

VIOLENCE À L'ÉCOLE : L'ORIGINE VIENT DE PLUS EN PLUS DE CYBER-HARCELEMENTS



© lepost.fr

En France et en Algérie, cette violence scolaire n'est pas un phénomène nouveau et elle occupe actuellement une place de plus en plus conséquente dans la vie sociale de toutes les classes, ainsi que le reflètent les discours officiels des responsables politiques et la couverture accrue des médias dans les deux pays.

Plusieurs faits divers sont à l'origine de cette inquiétude : crimes commis à l'encontre des élèves à l'intérieur et en dehors de l'institution scolaire ; apparition d'autres fléaux à l'école tels que le tabagisme, la drogue, l'alcoolisme, le *happy-slapping* ; augmentation du nombre d'actes de violence (quoique les statistiques en la matière restent limitées en Algérie). Ces événements sont-ils annonciateurs d'une montée en puissance des violences en milieu scolaire ? Et au-delà de ces faits, quelle est la réalité de cette violence ?

Partant de cette question préoccupante, la présente recherche se propose de contribuer à une analyse comparative des représentations de la violence scolaire chez les élèves et les PLC (Professeurs de Lycées et Collèges) en milieu urbain de France et d'Algérie. Nous faisons l'hypothèse que les deux systèmes



© lepost.fr

éducatifs sont comparables car la plupart des lois et des textes officiels régissant le système éducatif algérien sont fortement influencés par la législation française en héritage de la période coloniale. Il existe cependant des différences évidentes entre les deux pays qui relèvent en particulier du découpage de territoire (ZEP, ZUS, ZUP, ZFU)¹ et de la question du multiculturalisme. En Algérie, ce découpage n'existe pas et le pays n'est pas une terre d'immigration, bien qu'il existe des minorités nationales. De surcroît, en concentrant la recherche sur le lien entre l'école et son environnement, nous tenterons de démontrer l'influence du contexte urbain sur les postures de socialisation (relégations, réponses, violences extra-scolaires, expressions collectives).

Au-delà de l'identification de cette influence du contexte urbain, cette recherche tente également, à travers l'analyse des représentations des élèves et des professeurs, de dégager deux pistes de réflexions. La première concerne l'éventuelle possibilité de mesurer des ressemblances et des différences dans les causes et les effets de la violence. Ce qui nous amène ensuite à nous interroger sur le rôle du traitement scolaire, et donc social, dans la formation des représentations chez les professeurs et les élèves. La deuxième piste, quant à elle, nous interroge sur la possibilité de dégager les actions et les interactions de chacun afin de mieux comprendre le phénomène de la coproduction de cette violence.



© lesoir-echos.com

Notre recherche se donne donc pour objectif, non pas de réaliser un recensement des actes de violence chez ces élèves, mais bien plutôt de comprendre comment et sous quelles formes ce phénomène de violence se produit au sein des écoles algériennes et des écoles françaises ; il s'agit plus précisément d'analyser et de cerner son ampleur ainsi que de déceler ses raisons et ses effets directs et indirects chez les

élèves et les adultes. Cependant, afin de bien saisir le phénomène, non seulement dans ses modalités mais dans ses enjeux et sa structure, il paraît actuellement pour nous primordial de saisir la manière dont adultes et élèves se représentent la violence : « *plutôt que de nous efforcer de mesurer un degré de violence et d'en recenser méthodiquement les manifestations diverses, il est préférable de mettre à nu les logiques de ces violences et de leurs représentations lorsqu'elles mettent les jeunes en scène* »². Plusieurs questionnements s'avèrent, dès lors, essentiels : Quel est le regard porté par les élèves et les adultes sur la violence à l'école ? À quelle condition ce regard est-il susceptible de produire un conflit ? Qu'est-ce qui, pour les adultes et les élèves, est violent ? Comment identifier les formes de violence ? Quelle est leur ampleur ? Quel est le profil des victimes et des acteurs ? Quels sont les causes et les effets de cette violence ? En quoi la situation socio-économique, le contexte familial, scolaire et urbain jouent-ils un rôle dans l'accentuation de ce phénomène et comment participent-ils à cela ? D'un point de vue méthodologique, on aborde ce travail en prenant pour support une enquête par questionnaire et par entretien, menée en France et en Algérie. Elle consiste plus précisément dans l'étude d'un échantillon de 1040 personnes, dont 788 élèves et 252 enseignants, sélectionnés aléatoirement et équitablement au sein de cinq collèges constantinois et cinq collèges strasbourgeois.

Saïd GHEDIR

* Dans le cadre de la convention de partenariat passée entre l'IRMC et le SCAC/Ambassade de France en Algérie

1. ZEP : Zone d'éducation prioritaire ; ZUS : Zone urbaines sensible ; ZUP : Zone d'urbanisation prioritaire ; ZFU : Zones franche urbaine.

2. F. Dubet, « À propos de la violence et des jeunes », *Cultures & Conflits*, n° 6, juin 1992, p. 9.

LES CENTRALITÉS PÉRIPHÉRIQUES ET LES RECOMPOSITIONS TERRITORIALES EN ALGÉRIE : L'EXEMPLE DES VILLES DE L'EST ALGÉRIEN

Nadia KERDOUD est doctorante en géographie à l'université de Caen. Sa thèse sous la direction de Robert Héryn s'intitule : « *Les centralités périphériques dans les villes de l'Est algérien* ». Elle a rejoint l'IRMC en tant que Boursière Moyenne Durée (BMD) *.

La thèse s'intitule : « Les centralités périphériques et les recompositions territoriales en Algérie : l'exemple des villes de l'Est algérien ». Elle se propose d'analyser des centralités commerciales en rapport avec les formes urbaines qui ont surgi depuis 1962 autour du noyau colonial et précolonial. En respectant la périodicité de leur création, la recherche analyse plusieurs types de périphéries, en partant de la ville de Constantine.

Deux échelles interfèrent dans la définition de ces recompositions territoriales :

- **L'échelle de l'agglomération.** Il est question d'aborder quatre formes urbaines identifiant la ville multiple algérienne : le recasement, le lotissement, les secteurs illicites et les grands ensembles d'habitation "ZHUN" (Zones d'habitat urbain nouvelles).

- **L'échelle régionale.** Intégrant plusieurs auréoles par rapport à Constantine, les analyses couvrent une partie du réseau des villes de l'Est algérien : le Khroub (1600

logements), Aïn Smara (souk informel), Ali Mendjeli (le centre), Aïn M'lila (le village colonial) et El-Eulma (Dubai).

Entre échelle locale et échelle régionale, l'objectif est de montrer comment, dans le cadre des centralités commerciales émergentes, des relations nouvelles se trament, des ramifications se créent, des polarisations commerciales en résultent, des territoires se recomposent et une métropolisation s'affine. Quels sont les acteurs qui sont derrière la mise en place de ces centralités ? Dans quel contexte économique et social émergent-elles ?



© Nadia Kerdoud, 2006

À l'échelle de l'agglomération constantinoise, de nouvelles centralités se sont mises en place en périphéries depuis cinquante ans maintenant. Éclatées, à l'image du tissu urbain fragmenté de la ville multiple, ces centralités sont diverses selon leurs formes, leur situation, leur contenant,

leur contenu ainsi que selon le contexte économique-social dans lequel elles ont évolué. À défaut d'avoir été programmées par le haut, ces centralités périphériques émergent en priorité dans l'informel ou dans le semi-informel (secteurs qui sont à l'origine planifiés), et se renouvellent illégalement. Dans un premier temps il est question de savoir comment les centralités peuvent-elles émerger dans le cadre de processus illégaux ? Et comment ces processus illégaux offrent-ils une assise à l'appropriation ? Dans un deuxième temps, les exemples analysés font état d'une insertion des espaces dans l'économie mondiale. Une "mondialisation par le bas" transparait. Elle est fabriquée par des entrepreneurs, les habitants-commerçants, qui transforment leurs parcelles résidentielles et construisent des espaces commerciaux fortement puissants dont les plus célèbres sont les "Dubai". Ces mutations tendent-elles vers la dubaïsation des villes algériennes ? Et concourent-elles à insérer ménages et usagers de la société algérienne à l'économie mondiale ?

Nadia KERDOUD

* Dans le cadre de la convention de partenariat passée entre l'IRMC et le SCAC/Ambassade de France en Algérie.

ACTION DES ASSOCIATIONS FÉMININES : ETUDE COMPARÉE SUR L'ÉVOLUTION DU STATUT DE LA FEMME EN ALGÉRIE ET AU MAGHREB (MAROC ET TUNISIE)

Djaouida LASSEL est doctorante en sociologie à l'Université de Provence. Sa thèse sous la direction de Françoise Lorcerie s'intitule : « *L'action des associations féminines en Algérie* ». Elle a rejoint l'équipe de l'IRMC pour une Bourse Moyenne Durée (BMD) *.

Les années 90 ont été marquées par le développement du mouvement associatif des femmes. Son expansion est étroitement liée à l'émergence du nouveau contexte politique et social dans la région du Maghreb, notamment en Algérie. Les domaines d'activités des associations féminines vont de la promotion de la citoyenneté et des droits des femmes, à l'aide aux femmes chefs d'entreprise, à la lutte contre l'analphabétisme, la formation et le renforcement de capacités civiques, économiques et sociales, jusqu'à l'accompagnement et au conseil des femmes victimes de violence.

Pour certains pays comme le Maroc et l'Algérie, le statut des femmes a connu un



changement significatif. Elles sont passées d'une situation où elles étaient des éternelles mineures aux yeux de la communauté, à une situation où elles arrivent peu à peu à négocier une part de leurs droits, conscientes de leurs intérêts pratiques et stratégiques. Les femmes sont, aujourd'hui, présentes dans plusieurs secteurs et à la faveur de dispositions juridiques et institutionnelles.

Le but de cette recherche est de mettre en lumière l'action collective des femmes, par le biais de leurs activités, de leurs réalisations dans le domaine associatif, et d'examiner ainsi la place et le rôle que peuvent jouer les élites de ces associations

sur les changements sociaux et sur les dynamiques de l'évolution des droits des femmes dans les différents domaines.

Les enquêtes de terrain en cours dans les trois pays du Maghreb, permettront de répondre à un certain nombre de questions : quelles sont les actions qu'elles mettent en place pour faciliter l'accès aux droits ? Quelles sont leurs démarches ? Quelles sont les ressources dont elles disposent ? Cela permettra d'en savoir un peu plus sur ces femmes engagées et impliquées dans le mouvement associatif.

Seule la première partie du terrain a été effectuée récemment au Maroc. Les enquêtes en Tunisie sont en cours et la dernière partie se déroulera en Algérie à partir de janvier 2012.

Djaouida LASSEL

* Dans le cadre de la convention de partenariat passée entre l'IRMC et le SCAC/Ambassade de France en Algérie.

BILAN DES POLITIQUES SECTORIELLES ENVIRONNEMENTALES EN TUNISIE DEPUIS LA DÉCENNIE 90 : APPROCHE CARTOGRAPHIQUE

Nadia SAHTOUT est docteure en géographie de l'Université Paris IV-Sorbonne, où elle a soutenu une thèse en mars 2011 sur l'eau et la ville dans le Grand Sousse. Chercheuse associée à l'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain, elle participe au programme MerSI-AUF, piloté par le Cedej : « *Ville durable au sud de la Méditerranée* ».

Comme l'a souligné Henda Gafsi¹, la décennie 90 a été celle du développement durable en Tunisie. En atteste le 8^{ème} Plan (1992-1997), qui le premier, intègre le développement durable et consacre tout un chapitre à l'environnement. Le contexte international aura largement contribué à l'émergence d'une véritable politique environnementale en Tunisie, mais aussi dans le reste du monde, à travers le foisonnement de conventions internationales en faveur du développement durable.

L'enjeu de la durabilité dans les villes prend tout son sens à la lumière d'un rapport des Nations Unies publié le 24 mars 2004, selon lequel en 2007, plus de la moitié de la population mondiale vivra dans les villes : « Ce sera la première fois dans l'histoire de l'humanité que le nombre de citadins dépassera le nombre de ruraux », note ce rapport.

Mes travaux de recherche dans le cadre d'une thèse récemment soutenue avaient déjà tenté de mettre en exergue la pression exercée par la démographie, l'urbanisation et les activités économiques sur les ressources en eau dans les villes, en prenant l'exemple du Grand Sousse, en Tunisie littorale².

Par ailleurs, l'eau n'est pas la seule ressource mise en péril dans ce contexte de forte augmentation de la population et des activités économiques dans les zones urbaines. La vitesse de l'expansion urbaine a davantage amplifié la pression sur l'environnement en général, en termes certes d'épuisement des réserves en eau douce, mais aussi de hausse de la consommation d'énergie, de la pollution de l'air. Cette dernière est liée principalement aux



© babnet.net

transports, à une recrudescence de déchets solides, à la détérioration du littoral, à la dégradation de la qualité de l'air et des sols, ainsi que de celle du paysage urbain et de ses périphéries.

C'est dans le cadre du **programme AUF-Cedej « Ville durable au sud de la Méditerranée »**, que s'insère mon étude sur le bilan des actions environnementales dans les villes tunisiennes, et tout particulièrement à partir d'une approche approfondie de certaines politiques environnementales sectorielles majeures, le plus souvent portées par des acteurs publics.

Nous avons ainsi pu collecter une importante documentation, questionner des personnes ressources, et visiter des sites concernés, par exemple, par des opérations d'enrayement de la croissance de l'habitat spontané. L'objectif de l'Agence de Réhabilitation et de Rénovation Urbaine (ARRU) était à ce propos de résoudre les problèmes inhérents au développement urbain à travers des projets d'assainissement et de développement urbain. L'habitat n'est pas le seul défi qui se pose aujourd'hui à la ville pour accéder à une plus grande durabilité. Ainsi, nous accordons une large part dans nos recherches, au recensement des actions concrètes, à travers notamment les différents programmes de l'ANPE, de l'ANME, de l'ONAS, de l'ANGED... sur le milieu naturel, l'espace et les ressources dans les secteurs urbains. Une attention toute

particulière a été consacrée à l'identification des expériences pilotes, ainsi qu'à leur mode de financement. Une localisation, à travers l'outil cartographique doit permettre d'alimenter notre réflexion sur l'état des lieux de la décentralisation de l'action environnementale à l'échelle régionale et locale.

Les premiers résultats de nos investigations nous ont permis de constater que, dans un premier temps, les politiques urbaines n'ont jamais été aussi attentives à améliorer la qualité et les conditions de vie de la population, ainsi qu'à équilibrer les différents quartiers au sein de la ville. Mais dans un second temps, on voit que ces politiques urbaines nécessitent de renforcer leur cohérence, afin d'atteindre un niveau optimal de développement urbain durable. En effet, la notion même de « ville durable » invite à repenser la ville dans une approche plus intégrée, en tenant compte de la nécessaire interdépendance des actions environnementales.

Nadia SAHTOUT

1. Gafsi Henda, Histoire de l'évolution du domaine « Environnement en Tunisie » (Problèmes, acquis, défis), 9 janvier 2010.

2. Sahtout Nadia, *L'eau et la ville en climat semi-aride : vers la gestion intégrée de la ressource. Exemple du Grand Sousse en Tunisie littorale*. Université Paris IV-Sorbonne, Institut de Géographie, mars 2011.

**APPEL À
CANDIDATURES**

2 bourses doctorales (1 à 3 mois) sont mises à disposition du 15 novembre 2011 au 15 février 2012 par l'IRMC dans le cadre de sa mission régionale de développement de la recherche avec l'Algérie. Ces bourses

s'adressent aux doctorants et post doctorants résidant en France ou en Algérie, et engagés dans une recherche de thèse ou de post doctorat intégrant une approche comparée entre l'Algérie et la Tunisie, voire la France, et désirant y mener des enquêtes. Toutes disciplines en sciences humaines et sociales.

Pour tous renseignements, se reporter au site internet et contacter le secrétariat de l'IRMC : (00 216) 71 796 722 ou écrire à M. le Directeur de l'IRMC, direction@irmcmaghreb.org.

CULTURE RÉFORMISTE À TUNIS À LA FIN DU XIX^E SIÈCLE

Anne-Laure DUPONT est maître de conférences en histoire contemporaine à l'université Paris-Sorbonne (Paris IV). Elle a passé un mois en accueil scientifique à l'IRMC dans le cadre de sa recherche.

Après avoir travaillé sur l'histoire de la vie intellectuelle au Moyen-Orient des années 1880 à la Deuxième Guerre mondiale, avec, notamment, une thèse sur l'écrivain et journaliste Jurjī Zaydān (1861-1914), nous nous intéressons à la gestion de l'héritage de Khayr al-Dīn en Tunisie au moment de la crise d'Orient à la fin des années 1870 et dans la première décennie du Protectorat français. La recherche part des itinéraires comparés des cheikhs Muhammad Bayram al-khāmis (1840-1889) et Muhammad b. 'Uthmān al-Sanūsī (1851-1900), oulémas proches de Khayr al-Dīn qui les associa à son vizirat en leur confiant qui la direction, qui un poste dans deux institutions phares de l'État tunisien réformé : l'Imprimerie officielle (fondée en 1860) et l'Administration des Habous (fondée en 1874).

Pourquoi s'intéresser à ces hommes qui ont laissé beaucoup d'écrits, désormais imprimés, en particulier de volumineux récits de voyages qui disent beaucoup de leur culture, de leurs idées, de leurs rencontres et des espaces dans lesquels ils se mouvaient. À ces sources s'ajoute la littérature secondaire en arabe relative à Muhammad Bayram, qui jouit depuis les années 1990 d'un regain d'intérêt.

En raison, ensuite, de leur proximité personnelle et intellectuelle qui ne les empêcha pas de faire des choix politiques différents une fois la France établie en Tunisie : instruits à la Zaytūna, extrêmement pieux, ouverts au monde tout en étant très soucieux de défendre les mœurs islamiques, curieux des innovations techniques, versés dans les techniques d'imprimerie et le



© Wikipedia.org

journalisme, partisans des régimes constitutionnels en pays musulmans, ils collaborèrent sous le ministère de Khayr al-Dīn, avant d'être confrontés au Protectorat français. C'est alors que leurs chemins commencèrent à diverger. Se retrouvant à Istanbul en 1882, ils portèrent des appréciations différentes sur l'éventualité d'une intervention diplomatique des Ottomans contre la France, Muhammad Bayram l'appelant de ses vœux quand Muhammad al-Sanūsī cessait d'y croire. Ils se rangèrent néanmoins ensemble derrière la bannière de leur pair égyptien, le cheikh Muhammad 'Abduh (1848-1905), alors en passe de devenir l'icône du mouvement réformiste arabe. À sa suite, ils furent parties prenantes d'un anti-impérialisme musulman modéré, qui fit suffisamment peur aux Européens pour que ceux-ci le baptisent du terme à connotation menaçante de « panislamisme ». Muhammad al-Sanūsī envisagea une forme de résistance légale à la domination coloniale qui montra rapidement ses limites (affaire de Tunis, *al-nāzila al-*

tūnisiyya, avril-mai 1885). Quant à Muhammad Bayram, il avait choisi un exil définitif et, après Istanbul, s'était installé au Caire où il lança la revue *Al-I'lām (L'Information)* en janvier 1885. Dénonçant la politique française en Afrique du Nord, il y soutenait les droits de l'Empire ottoman en ses domaines bien protégés et préconisait une entente entre celui-ci et la Grande-Bretagne dans le règlement de la question d'Égypte. L'année de la mort de Bayram en 1889, Muhammad al-Sanūsī, qui avait fini par se rallier au Protectorat en faisant confiance à la mission de civilisation de la France, était membre de la délégation tunisienne à l'Exposition universelle de Paris.

À travers ces deux hommes, c'est toute une culture réformiste valorisant l'union de l'islam et des confréries, l'expression de la piété, l'éducation, le recentrage sur le Coran et la Sunna, ainsi que la lutte contre la corruption morale et la déperdition identitaire, qui se donne à voir. Bayram et Sanūsī témoignent aussi de la complexité des relations du réformisme à la politique et au pouvoir. Le réformisme est foncièrement politique en raison du projet collectif qu'il véhicule et des hommes qui le portent, très souvent formés pour le service de l'État. Dans les années 1880, toutefois, face à des pouvoirs coloniaux ou autoritaires comme celui du sultan-calife Abdülhamid II, il tend à se recentrer sur les questions culturelles et religieuses et privilégie soit le retrait, soit une collaboration mesurée avec les autorités quand elles prétendent agir au nom de la civilisation et du progrès. Les deux hommes donnent enfin à voir les circulations de journalistes, d'oulémas et d'hommes politiques qui se constituent entre Tunis, Le Caire, Istanbul, Londres, et la souplesse des stratégies adoptées vis-à-vis des puissances ottomane et européennes.

Anne-Laure DUPONT

infos

Parution en octobre 2011 de l'ouvrage de Jocelyne Dakhia, « Tunisie Le pays sans bruit », Actes Sud, ISBN : 978-2-330-00122-3. Jocelyne Dakhia est historienne et directrice d'études à l'EHESS (Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales). Elle a dirigé en 2000 et 2001 à l'IMRC le programme de recherche « Trame de langues ».

De tous les pays du monde arabe, la Tunisie était sans doute celui dont on attendait le moins qu'il entre en Révolution. Cet événement inouï a surpris le monde entier. Ce basculement révolutionnaire, cette libération inespérée n'étaient dans aucun programme politique, dans aucune perspective un tant soit peu articulée. Il n'y aurait donc pas de sens à prétendre, rétrospectivement, l'événement prévisible et à l'enfermer, tout aussi rétrospectivement, dans une téléologie ou linéarité historique.

Jocelyne Dakhia se positionne comme citoyenne franco-tunisienne au moins autant qu'en tant qu'historienne pour nous livrer une réflexion sur la révolution que vient de vivre la Tunisie, analysant tout à la fois le contexte dans lequel le pays se trouvait au moment du déclenchement de la révolution et ses premiers développements politiques.



LE MAGHREB ET SES « AFRICANITÉS » : L'IDENTITÉ NATIONALE AU REGARD DE SES ALTÉRITÉS

Six axes ont aiguillé une réflexion sur les enjeux des positionnements culturels au Maghreb vis-à-vis de l'« Afrique » : « constitution des aires culturelles », « minorisation, relégation des populations noires », « marges et enjeux politiques », « labellisation des patrimoines et réhabilitation », « de la catégorisation culturelle ou 'raciale' au racisme » et « réappropriation du stigmatisme ».

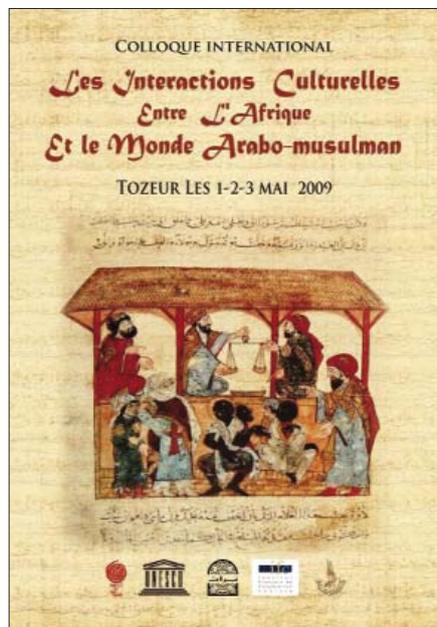
Le thème de l'africanité a permis d'interroger les redéfinitions d'identités et du nationalisme aujourd'hui au Maghreb. Dans quelle mesure l'« identité noire » est-elle intégrée à la définition des identités nationales ? Bien que le festival panafricain d'Alger en 1969 célèbre l'appartenance à une Afrique commune, sous l'égide notamment d'une lutte anticoloniale partagée, le Maghreb ne compte pas de héros noirs dans la mémoire collective (Salim Khiat).

Le terme même d'« africanité » a fait l'objet d'une discussion. Il a été défini comme un mouvement d'alternative aux identités culturelles proposées ou imposées, qui met en avant l'appartenance à l'« Afrique », et peut parfois rimer avec un décrochage par rapport à l'arabité. Les contours de cette dernière fluctuent selon ses défenseurs. Et ce mouvement se développe alors que l'on assiste dans le même temps à une revendication d'arabité de la part d'Africains musulmans (qui ont longtemps souffert d'un « déni d'islam ») via la langue arabe et le Coran, à l'instar de l'attrait pour les sciences religieuses à la Zitouna de Tunis, ou à Al Azhar au Caire pour les *Fulaabe* de Mauritanie (Riccardo Ciavolletta).

Appréhender l'impact de l'« africanité » aujourd'hui au Maghreb ne peut éluder l'histoire esclavagiste. Cependant, il a été rappelé qu'il n'était pas question de traiter l'histoire de la traite en elle-même (largement débattue ailleurs) mais des débats historiens ou profanes qu'elle suscite aujourd'hui (qui traduisent une « concurrence mémorielle »). La perception de cette séquence d'une « histoire africaine » soulève deux points : son investissement contemporain témoigne de la recherche d'une histoire commune à toute l'Afrique ; mais aussi, il semble contribuer à projeter un débat nord-américain sur la situation maghrébine, à travers ce type de questionnement : que sont devenus les esclaves africains en terre maghrébine ? Pourquoi ne sont-ils pas constitués en groupe ethnique autour de luttes communes comme

aux Etats-Unis ? Ces préoccupations nord-américaines et seulement récemment maghrébines se perçoivent aussi dans les recrutements aux Etats-Unis d'historiens marocains spécialistes de l'esclavagisme.

De son côté, la recherche en sciences sociales, l'histoire particulièrement, réinvestit ce phénomène qui fait la spécificité des Noirs maghrébins, l'histoire de l'esclavage (projet *la route de l'esclave* soutenue par l'UNESCO) ; l'intérêt s'immisce doucement au sein de la société et fait naître un débat autour du racisme en Tunisie (Stéphanie Pouessel).



La route de l'esclave est une initiative de l'UNESCO qui s'est tenue à Tozeur en mai 2009.

Nous avons évoqué les modalités de la question raciale, notamment en Mauritanie et le retour à des identités minorisées dont le *noir* participe. L'évocation d'un esclave devenu kaïd, dévoile un groupe jusque là exclu de toute production de sa propre mémoire et histoire (Rahal Boubrik).

Cette réunion nous a permis de réfléchir aux catégories « noires » ou de couleur : la labellisation des couleurs, leur provenance (comment la recherche influe sur elles), comment le social prend le pas sur le culturel un noir riche est considéré comme blanc ou les revanches possibles (élévation socio-économique par l'émigration). De plus, l'équation « blanc-noir » semble incomplète sans la prise en compte d'une troisième couleur : le rouge. Dans le sud tunisien, les populations noires nomment le Blanc « oreilles rouges », *ahmar ouzoun* (Mohamed Jouilli).

Parallèlement, on ne peut penser ces « couleurs » sans revenir sur la constitution des aires culturelles : quand et pourquoi valorise-t-on tantôt l'espace dit Maghreb, tantôt la méditerranée, tantôt l'Afrique ? Qu'est-ce qui conditionne l'appartenance revendiquée ou tue à l'« Afrique » ? À l'indépendance tunisienne par exemple, Bourguiba n'avait pas totalement renié l'appartenance africaine, et le lien qu'il faisait avec l'Afrique noire était celui de francophonie (offert par l'ex-colonisateur). Le « déni d'islam » (Jean Schmitz) participe aussi d'une scission entre Maghreb et Afrique subsaharienne. Mais le panafricanisme, méconnu des nouvelles générations, a eu des échos en Tunisie, comme le rôle joué par des Tunisiens dans la mise en place de l'Organisation de l'Union Africaine en 1963 (Ridha Tlili).

Cela nous a permis, en filigrane, une réflexion politique sur le nationalisme ou postnationalisme (arabe mais dans ses versions locales : marocain, algérien etc.). Comment s'actualise-t-il aujourd'hui ? Les dites révolutions arabes apparaissent comme un véritable laboratoire de redéfinition du national, et l'« Africain » se voit criminalisé par Khadafi qui embauche des « mercenaires » noirs, d'Afrique noire ou non, menant à des règlements de compte de toute personne d'apparence africaine (Raed Bader).

Comment la représentation du national est-elle bousculée par de nouvelles altérités ? Aujourd'hui la présence temporaire ou prolongée de populations qui viennent d'Afrique dite noire participe à réinterroger les sociétés maghrébines, sur leur capacité à intégrer l'autre, et sur le rapport qu'elles entretiennent avec leur propre population noire, leur propre « négritude ». Les conjonctures diffèrent entre les différents pays du Maghreb : contrairement au Maroc, en Tunisie l'immigration africaine est davantage élitiste (étudiants en écoles privées, fonctionnaires de la BAD pour l'essentiel).

Dans ce contexte caractérisé par les mobilités subsahariennes, émerge une sorte de « métissage » induit par la globalisation, au sens de branchements sur des espaces plus larges (via forte mobilité, nouvelles technologies, ect.), une sorte de cosmopolitisme (Ali Bensaad). S'y greffe le regard des Tunisiens qui vivent une forme de racisme en Europe et se soulèvent contre sa perpétuation sur les Noirs au Maghreb.

À travers les différents types de migration qui traversent le Maghreb, apparaît une banalisation du rapport à l'« étranger » ; mais la banalisation n'exclut pas la conflictualité (rejet, racisme, etc.). Déceler ce moment permet d'historiciser le « moment national » et de ne pas considérer les attributs de cette idéologie (arabité, islam) comme fixistes (Nourredine Amara).

Au Maghreb, le terme même de « racisme » est largement perçu comme l'incarnation de préoccupations occidentales, reléguant ce concept aux silences du « tabou ». Ce refus d'accoler aux sociétés maghrébines des modèles exogènes mène à poser une chape de plomb sur les questions de discriminations et de « races ». Au Maroc, une association anti-racisme a été interdite sous prétexte de l'inexistence sociale du concept de « race » : « s'il n'y a pas de race, il ne peut y avoir de racisme » (Khalid Chegraoui).

Paradoxalement, mais témoignant toujours d'une méconnaissance, l'Afrique apparaît comme un réservoir de fantasmes, comme l'a dévoilé la projection du court-métrage de Farah Khadhar « les marginaux de Nouri Bouzid ». Il expose la vision du

à une autre échelle, pourquoi insiste-t-on sur le lieu d'origine des Noirs maghrébins ? Pourquoi regrette-t-on la « perte de mémoire » de leur passé esclavagiste. Cette frustration dévoile le décalage entre recherche et société et l'injonction identitaire émise parfois par la recherche. La projection du documentaire « de Arram à Gabès, mémoire d'une famille noire » de Maha Abdelhamid, à travers un aperçu de trois générations, a montré l'évolution du discours de l'identité d'une famille noire de Gabès (venir « d'ailleurs », être « différent »).

Il incombe aux chercheurs qui travaillent sur les représentations de la « culture » de ne pas tomber dans un discours « multi-culturaliste », avatar du benalisme en Tunisie (Driss Abbassi).

On assiste à des discours permanents qui valorisent la diversité culturelle pour « casser cette image monolithique arabo-musulmane » (Farah Khadhar) et qui apparaissent comme des contre discours, des réappropriations du stigmaté de l'homogénéité, tout aussi illusoire.

L'impact de la recherche sur les acteurs témoigne de la pénétration des sciences

Dans ce sens a été discutée l'apparente dichotomie entre « identification par le haut » et « identification par l'acteur ». Le même type d'opposition sépare discours et action, laquelle dichotomie présuppose une action, un acteur spontané et vrai versus les discours produits par un « haut » imposant voire manipulateur. Il semble vain de les opposer tant ils s'avèrent tout à fait complémentaires et appartiennent en fait au même processus. Leur « interaction » est permanente, même si le terme d'« interaction » n'est pas propice car il sous-entend deux entités séparées. Il s'agit de dépasser le postulat que l'« acteur » recouvre davantage de légitimité que le « discours » (étatique, national, etc.). L'émanation des « discours » nationaux, perceptibles dans les manuels scolaires (Driss Abbassi), les brochures touristiques (Nabiha Jerad) et les festivals fait dorénavant partie intégrante des « objets » de la recherche. L'essentiel est de ne pas opérer une césure entre deux dimensions, action localisée et discours plus impersonnel, toutes deux émanations d'une même problématique.

Chercheurs impliqués dans ce programme :

Driss Abbassi, historien (IREMAM, Aix-en-Provence), Maha Abdelhamid, géographe (Paris X-Nanterre), Nourredine Amara, historien (IRMC, Tunis), Raed Bader, historien (Université de Birzeit, Palestine), Bouazza Benachir, philosophe (Institut d'Etudes Africaines, Rabat), Ali Bensaad, géographe (Université de Provence-IREMAM, Aix-en-Provence), Rahal Boubrik, historien (Université de Kénitra), Khalid Chegraoui, historien-anthropologue, (Institut des Etudes Africaines, Rabat), Riccardo Ciavolella, anthropologue (Centre d'Etudes Africaines, Paris), Nabiha Jerad, socio-linguiste (Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis), Mohamed Jouilli, sociologue, (Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis), Farah Khadhar, anthropologue, (Laboratoire d'Anthropologie Sociale, Paris), Salim Khat, anthropologue (CNRPAH, Alger), Ines Mrad Dali, anthropologue, (Centre de Recherches Historiques, Paris), Stéphanie Pouessel, anthropologue (IRMC, Tunis), Jean Schmitz, anthropologue (IRD-CEAF Paris), Ridha Tlili, historien (Institut national du Patrimoine, Tunis).

Stéphanie POUESSEL



© Stéphanie Pouessel

cinéaste Nouri Bouzid sur les Noirs au Maghreb. Il les inclut dans un cinéma des « marginaux » et évoque la nécessité d'un « ressourcement » spirituel maghrébin à l'Afrique.

La réunion a permis d'interroger les motivations des sciences sociales à enquêter sur l'origine d'un culte, d'un rite : « méditerranéen », « africains », « musulman » ? Revient-il au chercheur de labelliser ces actions ? De la même manière,

sociales dans différentes strates des sociétés étudiées : les ethnographiés accolent alors à leurs actions des significations « anthropologiques » (à travers des expressions comme : « c'est symbolique ») ; le discours sociologique se voit repris, participant ainsi du dit « discours social ». À travers ce retour, cette interpénétration des univers, ce feed-back, le champ de la recherche n'est plus exclusif aux chercheurs.

TRANSITION DÉMOCRATIQUE ET MUTATIONS INSTITUTIONNELLES

À la suite de ses manifestations du 4 février (*La question autoritaire au prisme des sciences sociales*) et du 29 mars (*Constitutions et révolutions*), l'IRMC a organisé le 20 mai une table ronde sur *Transition démocratique et mutations institutionnelles*.

Sana Ben Achour (juriste, Faculté des sciences juridiques et politiques de Tunis) a traité du *Rôle du droit constitutionnel dans les transitions démocratiques*. Elle distingue trois registres de modification constitutionnelle mobilisés en réponse aux soulèvements populaires. Le premier pour désamorcer la contestation sociale, au Yémen « sous le signe de la présidence à vie », en Syrie « pour sauver le clan au pouvoir », à Oman face au sultanat sans contre-pouvoir. Le second « comme outil de démocratisation dans un cadre immuable », au Maroc dans une « démocratisation par le haut » et en Jordanie afin de « renforcer la vie parlementaire et politique ». Le troisième « comme nouvelle ressource de légitimation », en Egypte autour d'une révision constitutionnelle et en Tunisie dans la rupture. Le cas tunisien témoigne d'une volonté de suspendre la constitution, et de s'en remettre à une légitimité justifiée par ses seuls objectifs incarnés par des commissions dont celle pour la réalisation des objectifs de la révolution, des réformes politiques et de la transition démocratique.



© Des Nouvelles Du Front (<http://dndf.org>)

Anna Krasteva (politologue, Nouvelle université bulgare de Sofia), a traité de *L'émergence d'une citoyenneté post communiste*. Elle a décrit les modalités de l'engagement communiste considéré non comme un droit mais comme un devoir (on doit être heureux, la mélancolie est bannie). Le communisme ayant concentré les droits sociaux et marginalisé les droits politiques et civils, le citoyen n'y a pas la liberté de se désengager. Ont été évoqués les deux fleurons du post communisme : le désengagement (abstention, apathie, non-participation comme droits et libertés) et la jubilation politico-affective de la liberté, passant de la citoyenneté publique ascendante à la citoyenneté privée descendante. L'individualisme post communiste dessine plusieurs types de leaders : le charismatique allié du peuple, l'extrémiste xénophobe, l'adulte *self made man*. Et l'engagement s'incarne dans un mimétisme des sociétés de l'ouest et de la référence à une « société civile ».

Imed Melliti (sociologue, Institut supérieur des sciences humaines de Tunis) discuta les « passerelles » entre les interventions à travers quelques caractéristiques des pays arabes : des régimes autoritaires, idéologiquement affaiblis, en proie au gigantisme de leurs appareils partisans devenus des coquilles vides, défailants pour la redistribution économique et sociale (d'où un chômage endémique), et avec un maillage associatif au service du pouvoir politique. Il posa la question du droit comme possible régulateur du conflit dans le passage de l'avant à l'après révolution, où la citoyenneté se négocie entre l'engagement individuel et la surproduction de leaders contre le citoyen, entre plus ou moins d'État et de social.

Lors du débat, l'accent a été mis sur les similitudes (surveillance, culte de la personnalité) et les différences (embrigadement politique) entre les sociétés de l'Est et la Tunisie. Il fut question de l'effondrement des structures de l'État ainsi que du manque de visibilité du rôle des jeunes dans l'actuelle mobilisation politique. On évoqua le tiraillement de la société tunisienne entre le mode de l'unité issu du consensus sur la suspension constitutionnelle, les principes d'universalité démocratique et les références aux valeurs d'un passé surinvesti. Avec l'espoir que le débat pour la constituante lui permette de redéfinir son projet et ses valeurs.

Pierre-Noël DENIEUIL

Deuxième rencontre du programme de recherche de l'IRMC - TUNIS les 24 et 25 juin 2011

MOUVEMENTS SOCIAUX EN LIGNE, CYBER ACTIVISME ET NOUVELLES FORMES D'EXPRESSION EN MÉDITERRANÉE

La deuxième rencontre du programme de recherche de l'IRMC : « Communication virtuelle par l'Internet et transformations des liens sociaux et des identités en Méditerranée » sur le thème *Mouvements sociaux en ligne, cyber activisme et nouvelles formes d'expression en Méditerranée*, a été organisée à Sidi Bou Saïd (Tunis), les 24 et 25 juin 2011 avec le soutien du Ministère français des Affaires étrangères et de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF). Elle a réuni une vingtaine de chercheurs appartenant à des aires géographiques différentes (la France, la Belgique, l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, le Canada, l'Espagne et l'Italie) et à des champs disciplinaires divers (la sociologie, l'anthropologie, la psychologie, les sciences de l'information et de la communication, les sciences culturelles et les sciences politiques).



L'IRMC a placé la question des NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication) au centre de ses intérêts depuis 2000 avec la mise en place de programmes de recherche sur les économies numériques et l'institutionnalisation des

NTIC dans la mondialisation. Il privilégie depuis une perspective plus sensible aux pratiques sociales et aux usages des médias de l'information et de la communication, en s'intéressant aux logiques et aux stratégies des différents acteurs sociaux. Cette réflexion s'inscrit dans une mise en réseau avec d'autres institutions universitaires et de recherche, au Maghreb, en Méditerranée et en Europe ainsi qu'au Canada, dans le cadre d'un projet CNRS de GDRI (Groupement de Recherche International) sur : « Communication, médias et identités en Méditerranée. Nouveaux supports, nouvelles pratiques ».

Les questions abordées sont parties de plusieurs constats qui caractérisent la mondialisation et s'appliquent particulièrement aux mouvements contestataires qui ont marqué la Tunisie et l'Égypte, puis le Maroc, la Lybie et l'Algérie. Le premier est que

l'Internet, avec sa panoplie de réseaux sociaux, et notamment sa blogosphère, ouvre des espaces légitimes de participation, de revendications ou de protestations. Le second est que les cyber-citoyens parviennent ainsi, en relais des médias, à orienter à distance l'opinion publique et à agir sur la réalité sociale. Le troisième est qu'il en ressort de nouvelles formes d'engagement politique, produisant un nouvel espace public d'expression et de participation au quotidien. Plusieurs résultats ont pu être formulés :

1. Les révolutions et les mouvements contestataires qu'ont connus les pays du Maghreb et du monde arabe portent l'empreinte des NTIC et des réseaux sociaux (par le Net agora, le cyber agora) qui ont favorisé l'élargissement de la sphère publique à la « rue » qui s'est imposée comme un espace d'expérimentation et de reconfiguration du politique auparavant maîtrisé par les seuls régimes en place.
2. L'Internet est apparu comme un espace alternatif ayant favorisé la politisation des jeunes. En ce sens, la censure exercée par les régimes totalitaires a été présentée comme

étant l'un des aspects essentiels qui ont largement contribué à la politisation des jeunes internautes (à l'intérieur et à l'extérieur des pays concernés) et au renforcement des mouvements protestataires, certes investis par les jeunes mais toutefois non exclusifs à leur classe d'âge.

3. L'usage des outils informatiques permet aux acteurs sociaux d'accéder à un nouvel espace de liberté d'expression et d'agir en tant que sujet et non plus assujéti. Ainsi l'accent a été mis, à partir de ces dispositifs d'information et de communication, sur le processus de construction de nouveaux univers publics favorisant l'émergence d'un pouvoir citoyen (*empowerment*).

4. Tout en admettant que l'Internet (via *Facebook* ou *twitter*) n'est pas le fondateur de la révolution tunisienne et des mouvements sociaux qui traversent le monde arabe, les participants ont toutefois reconnu son rôle de facilitateur et « d'instrument ». Son usage s'est avéré celui d'un nouvel outil pour la mobilisation sociale, correspondant à des formes encore inédites, de revendication, de participation des sociétés civiles, voire de militantisme.

5. Les mouvements sociaux en ligne ont constitué un point de jonction entre le local et le global. En effet, les NTIC permettent aux cyber-activistes d'accéder à des réseaux transnationaux de militants et de placer les questions et les revendications locales dans un contexte global et international d'information, d'interpellation et de soutien à leurs mouvements.

Cette manifestation conforte l'IRMC dans ses objectifs de traiter des questions d'actualité qui interpellent les chercheurs en SHS, suite aux mutations politiques et sociales qui touchent la région méditerranéenne et le monde arabe.

Outre la richesse des réflexions ci-dessus résumées, cette rencontre a permis d'initier une première mise en réseau de chercheurs méditerranéens appartenant à des disciplines diverses et à des générations différentes autour des questions relatives aux mouvements sociaux en ligne, aux révoltes numériques et au cyber activisme. Une publication des actes et des débats prévue pour fin 2011, viendra concrétiser cette initiative.

Sihem NAJAR

IRMC INFOS

Départs de l'IRMC

Noureddine Amara, doctorant en histoire dont la thèse sous la direction de Patrick Weil s'intitule « *Histoire de la nationalité algérienne, la constitution d'une nationalité post-coloniale dans les pays du Maghreb* » a quitté l'IRMC en septembre 2011 après deux ans de Bourse d'aide à la Mobilité (BAM).

Emilie Goudal, doctorante en histoire dont la thèse sous la direction de Thierry Dufrêne s'intitule « *La France face à son histoire : les artistes contemporains et la guerre d'Algérie de 1954 à nos jours* » a quitté l'IRMC en septembre 2011 après deux ans de Bourse d'aide à la Mobilité (BAM).

Yann Le Mouel, webmaster-informaticien, quitte l'IRMC en novembre 2011 après deux ans de présence à l'Institut en tant que volontaire international en administration.

Arrivées à l'IRMC

Pauline Derlon Cordina, documentaliste, est arrivée à l'IRMC depuis mai 2011 dans le cadre d'un volontariat international en administration.

Mohamed-Chérif Ferjani, Professeur des Universités à l'Université Lumière-Lyon 2 et à l'IEP de Lyon 2, chercheur au Groupe de Recherches et d'Études sur la Méditerranée et le Moyen-Orient (GREMMO). Il est actuellement chercheur à l'IRMC en délégation CNRS, où il y coordonne le programme : « *Épistémologie des religions / Religions et processus de démocratisation* ».

Nadia Benalouache est doctorante en géographie à l'université Aix-Marseille/ université de Sfax. sa thèse, sous la direction de Sylvie Daviet et de Ali Bennis, s'intitule « *Nouvel entrepreneuriat et dynamisme transméditerranéen dans le secteur des énergies renouvelables en Tunisie* ». Elle a rejoint l'équipe de l'IRMC en tant que boursière d'aide à la mobilité (BAM).

Irène Carpentier est doctorante en géographie à l'université de Paris 7. Sa thèse sous la direction de Alia Gana s'intitule : « *Le développement territorial durable, analyse comparée sur les oasis du sud tunisien (Chenini, Tozeur)* ». Elle a rejoint l'équipe de l'IRMC en tant que boursière d'aide à la mobilité (BAM).

Saïd Ghedir est doctorant en sociologie à l'université de Franche-Comté. Sa thèse s'intitule : « *Représentation de la violence scolaire chez les élèves et les PLC (professeurs des lycées et collèges) en milieu urbain sensible* ». Il a rejoint l'IRMC pour une Bourse Moyenne Durée depuis l'Algérie (partenariat IRMC/ SCAC Ambassade France en Algérie).

Nadia Kerdoud est doctorante en géographie à l'université de Caen. Sa thèse s'intitule : « *Les centralités périphériques dans les villes de l'Est algérien* ». Elle a rejoint l'IRMC pour une Bourse Moyenne Durée depuis l'Algérie (partenariat IRMC/ SCAC Ambassade France en Algérie).

Djaouida Lassel est doctorante en sociologie à l'Université de Provence. Sa thèse s'intitule : « *L'action des associations féminines en Algérie* ». Elle a rejoint l'équipe de l'IRMC pour une Bourse Moyenne Durée (BMD).

Zakia Setti est sociologue, elle est enseignante chercheuse à l'Université Alger2-CREAD. Sa thèse s'intitule « *Problématique de la croissance des petites et moyennes entreprises algériennes* ». Elle a rejoint l'équipe de l'IRMC pour une Bourse Moyenne Durée (BMD).

Maha Abdelhamid est doctorante en géographie sociale, à l'université de Nanterre, Paris X. Sa thèse s'intitule : « *L'habitat informel dans la ville de Gabès, extensions urbaines, marginalisations sociales et spatiales et dégradation de l'environnement* ». Elle a rejoint l'équipe de l'IRMC pour une Bourse Courte Durée (BCD).

Anne-Laure Dupont est Maître de conférences en histoire contemporaine à l'université de Paris-Sorbonne (Paris IV), elle a passé un mois en accueil scientifique à l'IRMC dans le cadre de sa recherche sur « *Culture réformatrice à Tunis à la fin du XIX^e siècle* ».

LA PENSÉE DE GEORGES BALANDIER : HÉRITAGES ET EMPREINTES MAGHRÉBINES

« Aucune société n'échappe à la nécessité de se produire elle-même sans répit, sous la contrainte de sa propre imperfection et de l'évènement ».

Georges Balandier (*Conjugaisons*, p. 238).

L'IRMC a organisé le 4 mai 2011, depuis la faculté des sciences humaines et sociales de Tunis, en partenariat avec le laboratoire Diraset, l'Association tunisienne d'anthropologie sociale et culturelle (ATASC) et l'université virtuelle de Tunis, une visioconférence avec Georges Balandier précédée des interventions de Jean-Loup Amselle, Lilia Ben Salem, Kmar Bendana, Nourreddine Amara et Stéphanie Pouessel.

Si ce n'est des descriptions de Sidi Bou Said et de Tunis dans *Histoire d'Autres* (Paris, Stock, 1977) que nous a rappelées Kmar Bendana lors de cette journée, Georges Balandier¹ n'est pas un spécialiste du Maghreb. Pourtant, contemporain de Geertz, Bourdieu et Gellner², l'approche du social qu'il aiguisa en Afrique de l'ouest diffère de ses « congénères » et offre aux sociétés maghrébines des horizons trop peu explorés.

Sur la scène de l'anthropologie tunisienne, Clifford Geertz et Claude Lévi-Strauss ont retenu l'attention lors de journées organisées autour de leurs œuvres (respectivement en 2007 et 2010). Bien qu'à l'opposé l'un de l'autre, ils représentent une anthropologie structurale et symbolique qui ne laisse que peu de place à l'action, à l'évènement et aux interstices de l'histoire. Envers eux, Georges Balandier « dynamite » la discipline anthropologique dans les années 50-60 en ouvrant les sociétés colonisées à l'histoire, nous a rappelé Jean-Loup Amselle dans son intervention. Si la recherche « maghrébisante » est davantage marquée par le structuralisme, le culturalisme voire l'herméneutique (comme les travaux de Geertz au Maroc), l'anthropologie critique et dynamiste issue de la pensée balandienne invite à être attentif aux processus plus qu'aux structures, à l'historicité plus qu'aux identités et aux actions plus qu'au sens.

Partager une visioconférence avec Georges Balandier a représenté pour lui un « retour » en Tunisie, aussi virtuel soit-il. « Retour » pour ce professeur qui collaborait dans les années 1960 à la construction de la sociologie en tant que discipline universitaire en Tunisie, et fut dans ce cadre le directeur de thèse de nombreux doctorants, à l'instar de Lilia Ben Salem. Et de son amitié avec Abdelwahab Bouhdiba naîtra la traduction en arabe d'un de ses ouvrages : *Civilisés dit-on*³. Mais depuis le

durcissement du régime, il avait refusé toutes les invitations officielles, opposé à servir de « caution démocratique » à une Tunisie qui ne l'était pas.

Lors de la visioconférence, interrogé par le public sur la révolution tunisienne, Georges Balandier a insisté sur l'universel de l'idée de démocratie. Comparant les rapports de force respectifs qui s'exercent au sein d'une dictature et au sein du régime colonial, Balandier reconnaît le dénominateur commun de la soumission du peuple mais précise que la dictature est le résultat de la main mise d'une famille. À propos de la démarche anthropologique, il précise qu'elle permet d'étudier les « autres modernités émergentes » et de rendre ainsi à chacun son initiative.



© AFP portrait de Georges Balandier

Des interventions de sociologue, anthropologues et historiens ont voulu rendre hommage à l'anthropologue qui s'était proclamé sociologue de l'Afrique afin de rompre avec la vision traditionalisante que l'ethnologie accolait à la dite Afrique. Lilia Ben Salem en a retracé le parcours et les usages de la sociologie et de l'anthropologie. Jean-Loup Amselle évoqua son propre choix de suivre l'école de Balandier, plutôt que celle de Lévi-Strauss, suite à l'expérience du « terrain » qui lui en a confirmé la pertinence. Il récuse le fait que l'historicité des sociétés africaines n'advienne qu'avec la colonisation en dépit d'une histoire « pré-coloniale » négligée, notamment à travers l'islam, ce « miroir arabo-musulman » pour l'Afrique noire (présent au Sud Sahara dès le 10^e siècle) ou

encore la traite esclavagiste (15^e), lesquels constituaient déjà des phénomènes mondialisants.

Concernant les empreintes possibles de la pensée balandienne au « Maghreb », Kmar Bendana souligna qu'en tant qu'historienne de la Tunisie contemporaine, elle conçoit l'expérience d'un sociologue de l'Afrique colonisée puis postcoloniale comme des clés pour lire la « révolution » tunisienne. Stéphanie Pouessel évoqua les frontières que la pensée de Balandier lui a permis de franchir au sein d'une recherche anthropologique au Maghreb marquée par un héritage orientaliste qui a notamment scindé une Afrique au sein de laquelle, au Maghreb, les études berbères ou de l'« africanité » constituent un entre-deux hors case. Enfin, Nourreddine Amara questionna la pertinence du paradigme balandien de « situation coloniale » à l'aune du cas algérien. Il propose de dépasser l'analyse de la société colonisée comme simple projection de la République en Algérie. L'approche en termes de « situations coloniales » permet-elle ce dépassement ? Comment rendre compte de la diversité des expériences sociales qui se nouent en situation coloniale mais aussi à sa marge ? Comment signifier ces interactions nées en situation coloniale : la somme de ces interactions forme-t-elle une *totalité* ou ne sont-elles qu'une mesure de la société colonisée ?

Grâce au soutien technique de l'Université Virtuelle de Tunis qui a filmé l'évènement, la rencontre dans sa totalité est visualisable à l'adresse suivante :

<http://mediatheque.uvt.rnu.tn/uvvt/Catalog/catalogs/default.aspx>

Stéphanie POUESSEL

Appel à contributions :

Un ouvrage qui reprendra les communications des intervenants paraîtra en 2012 chez un éditeur tunisien. Les chercheurs qui souhaiteraient participer à ce dossier sur les horizons maghrébins de la pensée de Georges Balandier, peuvent écrire dès à présent à :

stephanie.pouessel@gmail.com

1. Fondateur du centre d'études africaines (EHESS), Georges Balandier est aujourd'hui professeur émérite de l'université Paris 5-Descartes.

2. Cf. Addi Lahouari (dir.), *L'anthropologie du Maghreb selon Berque, Bourdieu, Geertz et Gellner*, Awal Ibis Press, 2004.

3. *Moutahadiroun, naqoul (Civilisés dit-on)*, PUF, 2003), Beyt El-Hikma, 2004.

Centre de recherche « Les Afriques dans le monde » (LAM)



Les Afriques dans le monde, UMR 5115 du CNRS et de Sciences po. Bordeaux, est née le 1^{er} janvier 2011 de la fusion entre le Centre d'étude d'Afrique noire (Sciences po. Bordeaux) et le

Centre d'études et de recherches sur les pays d'Afrique orientale (CREPAO, Université de Pau et des Pays de l'Adour, UPPA), rejoints par des chercheurs et enseignants chercheurs des universités Montaigne-Bordeaux 3 et Victor-Segalen Bordeaux 2. L'objectif en est d'aider à la constitution, sur le site universitaire bordelais et aquitain, d'un grand pôle de recherche et d'enseignement, pluridisciplinaire et interuniversitaire, sur les Afriques. À vocation structurante, cette nouvelle UMR va ainsi dans le sens d'une meilleure mise en cohérence, sur le site, d'un dispositif africaniste et « Suds », potentiellement riche et actif, mais qui souffrait de son éparpillement et d'un manque de visibilité nationale et internationale.

Telle qu'elle se présente aujourd'hui, l'UMR LAM regroupe une trentaine d'enseignants chercheurs et de chercheurs (politologues, historiens, géographes, juristes, anthropologues, spécialistes des langues et littératures africaines et caribéennes, économistes), huit ITA CNRS et IATOSS, et une cinquantaine de doctorants. Elle est totalement intégrée au dispositif Masters de Sciences po. Bordeaux et des établissements partenaires (UPPA, universités Bordeaux 2 et 3 et 4), et est laboratoire d'accueil de l'Ecole doctorale « Sociétés, politique, santé publique, SP2 ».

Le périmètre institutionnel de LAM va donc bien au-delà de ce qu'était celui de l'ancien CEAN, de même que son périmètre scientifique. En effet, son aire de recherche n'est plus l'Afrique « noire », comme c'était le cas depuis 1958, année de création du CEAN, mais l'ensemble du continent africain, la césure entre l'Afrique « noire » et l'Afrique « blanche » ou « arabe » ne faisant plus sens aujourd'hui. Mais ce périmètre s'élargit davantage encore pour englober les Caraïbes et, plus généralement, toutes les sociétés issues de la Traite atlantique. C'est tout le sens du nom qui lui a été donné : *Les Afriques dans le monde*.

Pour autant, le projet scientifique de LAM ne s'inscrit pas dans une logique d'aires culturelles. Les Afriques de ce point de vue, comme le monde arabe, l'Amérique latine ou les « Suds » en général, ne sont pas appréhendées comme un champ disciplinaire qui serait justifiable d'appareils théoriques et méthodologiques spécifiques, mais comme un ensemble de terrain, eux-mêmes différenciés, dont l'étude est abordée avec les « boîtes à outils » reconnues et légitimes des sciences sociales. Cette approche, ancrée disciplinairement, se veut donc transversale et largement ouverte au comparatisme. Loin d'enfermer dans les particularismes du terrain et de la monographie, si utile puisse-t-elle être, elle entend apporter, vu des Afriques et dans une démarche interdisciplinaire, une contribution à la construction des savoirs et aux débats constitués des sciences sociales et humaines. Les recherches menées dans cette perspective posent donc, *a priori*, le principe d'une universalité des processus politiques, sociaux, économiques, culturels, dont les modalités pratiques et les procédures d'énonciation peuvent différer d'une société à l'autre, mais pas les catégories fondamentales et la grammaire de base.

Se donner pour objet d'étude les Afriques *dans le monde*, c'est, on l'aura compris, appréhender cette *aire empirique de pertinence scientifique historique* dans son rapport, complexe et protéiforme, à la globalisation. Il ne s'agit donc pas d'étudier la globalisation en tant que telle mais, plutôt, ce que l'observation des Afriques dit *sur* la globalisation. À l'origine de ce questionnement, il y a donc une posture d'ordre épistémologique, un renversement des perspectives, un décentrement du regard qui entend interroger la globalisation *à partir* des Afriques et ce, selon trois grands axes thématiques : gouvernance, institutions, représentations ; conflits, territoires, développement ; culture, identifications, création.

Contact : c.andren@sciencespobordeaux.fr
René Otayek, Directeur de LAM/CNRS

DIRASET, Etudes Maghrebines



La vocation de DIRASET, en tant qu'équipe de recherche en sciences sociales, se décline, certes, en objets d'étude maghrébins, mais également dans une manière spécifique de faire la recherche, à travers des programmes collectifs mobilisant des chercheurs appartenant à des sensibilités disciplinaires et universitaires différentes, issus le plus souvent du Maghreb et d'Europe. Terrain de prédilection, le Maghreb n'impose pas pour autant ses limites géographiques aux horizons scientifiques des chercheurs de DIRASET. Tout en optant pour une « Indigénisation » de leurs objets ainsi que de la manière de les analyser, ces chercheurs tendent à inscrire leurs perspectives de recherche plutôt dans l'international. Il s'agit pour eux de répondre à la question suivante : comment penser nos sociétés maghrébines autrement sans être le porte parole d'un savoir élaboré ailleurs ?

C'est une manière de faire sans doute exigeante. Elle suppose un effort de réflexion sur les concepts et paradigmes mobilisés, de mises en perspectives, de réfutations et de retour sur soi. Les programmes de recherche du Laboratoire DIRASET donnent lieu à des multiples réunions de recherche pour créer les conditions de la confrontation paradigmatique et d'échange d'idées. Ces réunions servent aussi à rapprocher les chercheurs les uns des autres, à mieux se comprendre au niveau des problèmes posés et des objectifs escomptés, afin d'assurer la meilleure synergie possible entre les contributions et de proposer un produit final cohérent. Un tel effort est restitué, insuffisamment sans doute, par des publications qui donnent à voir un état « fini » de la recherche qui se fait dans le cadre du Laboratoire DIRASET.

Historique du Laboratoire :

- 1996 : Création de GRVCL (Groupe de Recherche sur les Villes et les communautés locales).
- 1999 : Naissance de l'Unité de Recherche (U. R.) « DIRASET - études maghrébines »
- 2003 : Accès au statut de Laboratoire de Recherche (L.R.) avec la thématique « Villes, Territoires et Réseaux ».

Objectifs scientifiques du Laboratoire :

- Conduire une réflexion renouvelée sur les espaces urbains et leurs articulations avec l'environnement rural et dans ce cadre, sur la mise en place de réseaux et de stratégies communautaires.
- Présenter des travaux de terrain menés par des chercheurs, afin de procéder à une large confrontation sur les questions méthodologiques relatives à la thématique.
- Engager à travers l'étude d'objets locaux une réflexion « par le bas » sur la manière dont se construisent les configurations sociopolitiques globales.
- Production de connaissances et d'éléments de diagnostics, à travers une approche comparative et historique, une réflexion méthodologique interdisciplinaire et une dimension régionale.
- Construction d'un réseau scientifique pour le renforcement des capacités de recherche et d'expertise.
- Aide à la formation de futurs chercheurs et enseignants.

Contact : dirasset.magheb@yahoo.fr
Abdelhamid Hénia, directeur de DIRASSET



Dans la lignée des deux dossiers proposés dans les Lettres précédentes, l'IRMC a souhaité donner la parole à des chercheurs s'exprimant sur l'actualité sociale maghrébine. Sur la Tunisie, deux concepts clef sont interrogés (la démocratie, la patrie), suivis d'un questionnement sur la réception de « l'évènement » par les sciences sociales, pour terminer sur le regard sensible d'un « voyageur averti » à la redécouverte du sud tunisien. Concernant la Libye, quelques grilles d'analyses sont proposées sur les fondements historiques de la production du leadership, sur la rente pétrolière, ainsi que sur les conditions de reconstruction économique.

DE L'ÉVÈNEMENT À SA SOCIOLOGIE

« D'où tu nous as compris ? Tu nous as fermés la bouche et muselés, tu nous as menés à l'échec, tu nous as enserrés, tu nous as censurés / ils t'ont arrêté les hommes du pays, on t'a renié avec la liberté qui court dans nos veines / 23 ans que tu t'imposes à nous, et aujourd'hui ? Assez du clientélisme, assez de dire n'importe quoi.../ je suis Tunisien, je me suis réveillé, ne dis pas « je t'en prie » et ne dis pas que tu nous as compris », Mohamed Ali Ben Jemaa, texte de rap « *fhemtkoum* » (trad. Stéphanie POUESSEL)

De la culpabilité ressentie dès le 15 janvier (« on a rien vu venir ») aux opportunités de l'évènement (devenir un spécialiste de la révolution ou de la politique en Tunisie), la recherche, celle qui se perçoit comme un savoir de pointe sur la société, vit ces failles en puissance : « Repenser nos concepts » d'une « recherche ébranlée voire effondrée » alors contrainte à une « rupture épistémologique » suite à la « leçon politique », etc. sont quelques auto-flagellations courantes émises durant les nombreux séminaires organisés sur la révolution à Tunis au printemps 2011.

Le bouleversement politique qu'a provoqué la « révolution » n'est-il pas à replacer dans un processus historique et social qui, malgré les émotions qui nous ont laissés sans voix, n'est qu'une étape, aussi importante soit-elle, mais surtout un des possibles du politique. Et l'anthropologie politique, qui a rompu avec une vision structuraliste de la culture au sein de laquelle le changement et l'instabilité apparaissent comme anormaux, permet une intelligibilité des interstices de l'évènement. Ce n'est pas



© Stéphanie Pouessel

un hasard si cette posture fut théorisée dans le contexte colonial en fin de vie (Georges Balandier décrit la « situation coloniale » en 1951). Et la colonisation offre à la situation dictatoriale le dénominateur commun qu'est le rapport de soumission, la condition subalterne dirons-nous aujourd'hui.

L'évènement, lui, s'impose comme une rupture d'intelligibilité, un moment où le temps se distant (cf. la nature irréaliste des heures du 14 janvier après-midi) et où plus rien ne sera comme avant. Sur le coup, il semble dépasser l'entendement (« on n'y croit pas »), d'où le fleurissement de thèses complotiste, manipulatrice ou uniciste (qui cherche un instigateur, qu'il soit représenté par le général Ben Ammar, le jeune immolé Mohamed Bouazizi, « les Américains » ou autre). Face à cet « incroyable », les sciences sociales ne sont pas le « griot de l'évènement »¹ mais « elles définissent l'évènement par la série où il s'inscrit » (Bensa, Fassin 2002).

Au sein de cette « série », prenons des exemples d'usage linguistique en vigueur en janvier 2011. Expression de la « post-arabisation », l'arabe dialectal dans la sphère publique fait figure d'une tunisianité recouverte (face à une langue française parfois perçue comme périmée et désinvestie au profit de l'anglais, et un arabe littéraire imposant). Au regard de la mobilisation politique de janvier 2011, les usages des langues ont alors largement battu en brèche la représentation culturaliste de celles-ci : si le chef déchu a échoué dans sa tentative de séduction version populisme que fut son dernier discours en arabe dialectal tunisien (« *fhemtkoum* »²), alors s'effondre l'idée d'une identité intrinsèque aux utilisateurs d'une même langue, aussi dialectale soit-elle, mais surtout de valeurs portées par une langue (ici positives, populaires, authentiques, etc.). De manière identique, l'investissement des langues « étrangères » (anglais, italien, etc.) sur les banderoles des manifestants par exemple des sit-in de la Kasbah ou de l'avenue Bourguiba démontre leur caractère utilitaire et stratégique (pour transmettre un message). Inscription dans un nouvel ordre mondial qui n'est plus un face-à-face avec l'« Occident ». Rédiger des banderoles en anglais ou en italien, vise stratégiquement à toucher un public plus large, en dehors du monde arabophone ou

francophone, de la part d'utilisateurs on ne peut plus conscients que le politique se joue, aussi, sur la scène internationale que relaient des médias, alors suivis plus tard ou en simultané via les e-phones.

Au lieu de déceler des spécificités tunisiennes au sens de culture, de traits intrinsèques voire inintelligibles par autrui (islam politique versus appartenance civile³, un peuple qui a recouvré sa liberté ancestrale), force est de décrire l'action, alors universelle, les « règles du jeu » disait Jean Bazin. Ce dernier ouvrirait ainsi la voie à une anthropologie non plus sémiotique (qui cherche à dévoiler un sens caché) mais pragmatique (décrire le choix des actions plausibles dans une conjoncture donnée, les « coups » possibles⁴). Il s'agit autrement dit, d'appréhender, pour reprendre les termes d'Alban Bensa, « une universalité à hauteur humaine »⁵ et non plus décontextualisée.

Ces réflexions seront poursuivies à l'IRMC dans le cadre d'une journée d'étude intitulée « les ruptures politiques et sociales comme évènements ? Représentations et interprétations des révolutions au prisme des sciences sociales ».

Stéphanie POUESSEL

Anthropologue, chercheuse à l'IRMC

1. « L'anthropologue n'est pas le griot de l'évènement », Alban Bensa in Alban Bensa et Eric Fassin, « Les sciences sociales face à l'évènement », *Terrain*, numero-38 - *Qu'est-ce qu'un évènement ?* (mars 2002).

2. Traduction : *je vous ai compris*. Expression qui fait l'objet de parodies et de boutades, symbole du caractère pathétique de la chute de ZABA.

3. À l'instar des réflexions d'Abdelwahab Meddeb : « Le désir de liberté et l'appel à la démocratie ont émané du cœur d'un peuple d'islam informé de la référence occidentale assimilée à un acquis universel dont jouit tout être humain (...) le 14 janvier nous révèle que liberté et démocratie ne sont pas exclusivement assimilables à une genèse chrétienne », *Printemps de Tunis, la métamorphose de l'histoire*, Tunis, Cérés, 2011, p. 11.

4. Rêf Bazin « interpréter ou décrire ». Jean Bazin, « Interpréter ou décrire. Note critique sur la connaissance anthropologique », in Jaques Revel & Nathan Wachtel, eds, *Une école pour les sciences sociales*, Paris, Le Cerf-Éditions de l'EHESS, 1996.

5. Alban Bensa, 2010, *Après Lévi-Strauss, pour une anthropologie à taille humaine*, Paris, Textuel, p. 97.

RÉINVENTER LA DÉMOCRATIE

« Si nous ne trouvons pas le chemin, nous allons l'inventer ».

Hannibal

La démocratie à l'occidentale n'est qu'un modèle parmi d'autres constructions de l'esprit humain. Remettre en question ce modèle ne doit pas être un tabou n'en déplaise à l'empire.

Amartya Sen, prix Nobel d'économie, a montré que la démocratie peut jouer le rôle de moteur pour le développement. Mais encore faut-il que ce développement ne soit pas inégalitaire. Dans un article publié sur le site du New York Times¹ sous le titre « When Wealth Breeds Rage » (quand la richesse produit la rage), John Githongo² fait remarquer que les pauvres des pays africains, dont la Tunisie, sont agressés quotidiennement par les symboles imposants de l'inégalité : des malls clinquants pleins de produits de design et de babioles dont le prix est 10 fois celui du salaire minimum. Le ressentiment de la jeunesse est exacerbé par les outils de l'ère de l'information – Facebook, Twitter, le web – qui leur rappellent qu'ils sont interdits de s'abreuver aux sources des nouveaux riches d'autant qu'ils sont sans emploi. Pour l'auteur, l'inégalité est plus explosive que la pauvreté car elle est plus facilement « politisable, ethnicisable et militarisable » surtout lorsque les institutions de régulation sont faibles. En effet la croissance associée à l'inégalité donne une visibilité à « l'ennemi » qui est désormais reconnu dans la classe qui a bénéficié de façon disproportionnée des richesses en profitant de sa collusion avec le pouvoir. Cette analyse est soutenue par un argument de taille. « Ce n'est pas un hasard, écrit Githongo, que cinq pays arabes dont la Tunisie, l'Algérie et le Maroc, sont parmi les dix premiers dans le classement du rapport

des Nations Unies sur les progrès en matière de développement humain. » Cela dénote qu'un pays qui progresse en matière de santé, d'éducation et d'infrastructure, mais dont la gouvernance en matière de libertés, de leadership, de satisfaction de la demande des jeunes et de réduction des inégalités, reste médiocre, court le risque de voir son système exploser. Cela a été le cas de la Tunisie, l'Égypte, le Bahreïn, le Yémen, la Libye, la Syrie, en plus d'autres mouvements observés dans d'autres pays comme le Maroc, l'Algérie...

Lorsque la marginalisation et les inégalités flagrantes s'installent, la démocratie formelle ne peut y mettre fin. José Saramago, prix Nobel de littérature, lançait une critique vive du fonctionnement du système démocratique actuel : « Les autorités politiques ont intérêt à détourner notre attention de la contradiction au cœur du processus électoral, entre le choix politique tel que représenté par le vote et l'abdication de la responsabilité civile. Au moment où le bulletin de vote est plongé dans la boîte, l'électeur transfère à d'autres mains le pouvoir politique qu'il possédait en tant que membre de la communauté de citoyens, et il ne reçoit rien en échange à part les promesses faites durant la campagne électorale³ ».

Il paraît que pour Aristote, toute forme de gouvernement est susceptible de corruption et la démocratie serait la forme corrompue de la république. Comment alors gouverner en évitant la dictature d'un seul homme ou d'une majorité⁴ ainsi que la corruption ?

Ce qui importe aujourd'hui pour la Tunisie d'après la révolution, c'est l'institution de valeurs qui soutiennent une bonne gouvernance respectueuse des droits de l'homme quels que soient les résultats des



© interet-general.info

élections. Il y a nécessité d'un minimum garanti de valeurs à respecter par tout candidat aux élections de l'assemblée constituante. Néanmoins l'engagement des partis envers des valeurs consensuelles n'est durable que s'il trouve son répondant dans la société. C'est pourquoi l'instauration d'une démocratie fondée sur les valeurs et non les intérêts partisans est un projet à long terme. Elle ne peut se réaliser sans un travail pédagogique fait de débats et d'information honnête qui rompt avec celle manipulatoire qui a sévi dans le pays des années durant. Les débats ne devraient pas être non plus synonymes d'agitation populaire et de simulacre démocratique sans effets palpables sur les choix politiques déterminants de l'avenir du pays.

Dans un contexte démocratique – au sens où la liberté d'expression est permise – les débats honnêtement conduits, favorisent un diagnostic impartial des situations et la formation de consensus sur les actions à entreprendre et, par voie de conséquence, une vision de l'avenir partagée par le plus grand nombre. Cela ne peut se faire sans un leadership de proximité en plus de celui national. Et ce sont justement les débats qui vont permettre l'émergence de ces leaders. Leur passage à l'action permettra d'apprécier s'ils sont portés par l'intérêt collectif ou par la soif de pouvoir, s'ils sont pragmatiques et efficaces ou s'ils sont prisonniers d'une idéologie sectaire qui pousse au rejet agressif de toute opinion qui sort de ses cadres.

Si on admet que la démocratie est d'abord une attitude et un comportement, il apparaît clairement que l'exercice doit commencer au niveau des structures de base locales. L'institution d'une démocratie locale fera le lit d'un système démocratique à l'échelle nationale. C'est lorsque le citoyen aura expérimenté concrètement la confrontation avec les opinions différentes, qu'il aura compris que l'acceptation de la différence est la condition sine qua non du vivre ensemble, qu'il aura pratiqué la liberté d'expression sans être exclu pour autant,



© Maher Tekaya

qu'il aura pris part à la réalisation d'objectifs partagés dans le respect des lois, c'est alors qu'il sera plus à même de saisir le sens de la démocratie à l'échelle nationale et de se soucier des diversions par rapport à ses principes fondamentaux d'égalité et d'équité. Ce sera un apprentissage de longue haleine qui exigera beaucoup de pédagogie et de patience. Mais sans cela, sous prétexte de démocratie, on ne récoltera que des vœux pieux aisément contournables par les acrobaties et l'hypocrisie politiques. Ceci dans le meilleur des cas, le pire étant la résurgence d'une nouvelle dictature.

Et si au lieu d'une dictature, on peut espérer que la Tunisie qui a vu éclore la



©.slateafrique.com

photo de la blogueuse Tunisienne Lina ben Mehni.

première révolution du 21^e siècle, pourra jeter les bases d'un nouveau modèle démocratique plus juste, plus englobant des différentes composantes de la société et plus équitable dans la répartition des richesses par le fait des acteurs sociaux et non d'un quelconque « Big Brother ». D'aucuns rétorqueront que cela est utopique. Mais l'utopie a cet avantage de

remettre à plat les idées reçues, ce qui la rend porteuse de changement. Osons espérer que de la révolution du 14 janvier, la plus pacifique du monde si l'on considère le nombre de victimes qu'elle a occasionnées, pourrait naître une démocratie qui n'est pas une « forme corrompue de la république ». À cet égard, un signe positif peut être déjà relevé à savoir l'éclosion d'un élan collectif de création d'associations⁵. Le tissu associatif peut servir d'outil pour aider les citoyens à prendre conscience de leurs droits, contribuer à la réduction des différences entre riches et pauvres, milieu rural et milieu urbain, hommes et femmes et assurer le contrôle de la gouvernance des institutions qu'elles soient politiques, administratives ou économiques. Plus que jamais, la démocratie rime avec la bonne gouvernance et celle-ci n'est durable qu'en présence d'un contrôle social assurant la redevabilité des gouvernants. De même pour construire une société démocratique il faudra rompre avec l'idée d'État providence et stimuler des synergies entre les structures de la société civile et celles de l'État (locales, régionales et nationales). Cela implique la prise de conscience chez le plus grand nombre qu'il existe des chances pour peser sur les décisions, de participer activement à la vie publique en agissant, en s'exprimant et en critiquant. En revanche, la participation a pour corollaire la responsabilisation. Si les citoyens participent à la gestion de leurs affaires, ils devront assumer le partage des responsabilités, leur redevabilité au même titre que celles des commis de l'État. En échange, ils auront quitté la condition

d'individus passifs, victimes des choix politiques pris en leur nom, et se retrouveront au cœur de l'action et de l'initiative. Alors les citoyens quitteront le statut de sujets pour celui d'acteurs responsables de l'édification d'un système démocratique réel qui ne s'arrête pas au vote partisan.

Riadh Chaabouni ZGHAL

Professeur émérite en Sciences de Gestion, ancienne doyenne de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax

1. <http://www.nytimes.com/2011/07/24/opinion/sunday/24africa.html>, consulté le 24/7/2011
2. Président de l'Institut Africain pour le gouvernement avec intégrité et président de Inuka Kenua Trust
3. José Saramago "THE LEAST BAD SYSTEM IS IN NEED OF CHANGE. Reinventing democracy", Le Monde Diplomatique, English Edition August 2004 <http://mondediplo.com/2004/08/12saramago>
4. Sur les risques de dictature de la majorité cf. J.S. Mill (1909) *On Liberty*, "Harvard Classics" Volume 25, published in 1909 by P. F. Collier & Son, version électronique : http://ebooks.adelaide.edu.au/m/mill/john_stuart/m645o/index.html. On lit dans l'introduction : "« The tyranny of the majority » is now generally included among the evils against which society requires to be on its guard."
5. Le nombre d'associations en janvier 2011 était de 9600 (<http://www.ifeda.org.tn/francais/statistiques.php>), le 30 mars, à peine deux mois et demi après le 14 janvier, le ministère de l'intérieur fait état du dépôt de 81 déclarations de constitution d'associations (<http://www.lapresse.tn/31032011/25841/25-nouveaux-periodiques-et-81-associations.html>).

IL FAUT ALLER EN TUNISIE : NOTES D'UN TOUR DANS L'EXTRÊME-SUD (JUILLET 2011)

Invité en Tunisie pour participer à une école doctorale organisée par un laboratoire de sciences sociales de l'université de Tunis (Diraset), j'en ai saisi l'occasion pour faire, avec de jeunes collègues, un tour dans le Sud-Est, une région que je connaissais assez bien pour y avoir enquêté dans les années 1970. J'en ai rapporté ces impressions de voyage. Ce texte écrit à chaud fut envoyé, dès mon retour de Tunisie, à quelques amis. Bien qu'il fut plutôt destiné à un lectorat français, il fut de la sorte transmis à La Presse de Tunisie, qui le publia dans sa livraison du mercredi 10 août, cela au prix de quelques coupes qu'il n'est pas intéressant d'analyser - voir sur ce point le site de Confluence Méditerranée (en ligne <http://www.confluences-mediterranee.com/Il-faut-aller-en-Tunisie-notes-d>).*



© Joel Saget / AFP

Encore une fois, ce voyage a été précédé de nouvelles alarmistes¹. Mes amis de Tunisie m'engagent à la prudence : des classes dangereuses aux coupeurs de route, il n'y a qu'un pas, et on signale des poches d'insécurité dans la région de Sidi Bouzid, épice de la révolution démocratique. D'autres vont commenter : il semble que cela arrangerait bien le gouvernement provisoire, en facilitant un regroupement grégaire autour de la ligne qu'il incarne. Je ne suis pourtant pas descendu au Sud par cette route des steppes : pour aller au Sud-Est, mon objectif, la nouvelle autoroute de

la côte nous conduit en quelques heures à Gabès. Et je n'en serai pas rassuré pour autant, car on n'évoque cette région des confins que pour parler des incidents de frontière : les forces gadhafistes tirent à l'aveugle sur les postes frontière qui accueillent les réfugiés. C'est là aussi que sont établis les camps de migrants qui fuient les combats.

À regarder cela de plus près, on s'aperçoit vite que cet exode est lui-même assez hétéroclite : les grosses cylindrées immatriculées « Jamahiriya » (la « république » libyenne) qui filent nombreuses sur la route, signalent des prébendiers de la rente pétrolière. Ceux-là ne font assurément pas appel à l'aide publique². Mais nombre de citoyens arrivent sans le sou : le départ a été précipité et, d'ailleurs, ils n'ont pas même eu le moyen d'opérer un retrait sur leurs comptes bancaires. Ils s'entassent donc dans des camps précaires, ou se dispersent, au mieux des filières possibles, dans les villages.

Voici, près de Béni Kheddache, à 100km à l'intérieur des terres, dans une villa d'émigrés qui leur est laissée gracieusement, des familles de Nalout, un bourg de djebel libyen proche du poste-frontière de Dhibat, qui ont fui les bombardements de la ville par les forces légalistes - Gadhafi, nous rapporte-t-on, rompant pour une fois avec la langue convenue de l'arabisme, a toujours été hostile aux populations amazigh (« berbère »). Elles se sont adressées à un sieur Nalouti, boucher de son état, installé ici de longue date, sous la garantie de son seul patronyme ; sans être de leur parentèle, il les a dépannées de la sorte.

Pour les nourrir, des sortes de « Restos du cœur » mis en place à leur intention par le Croissant rouge : une boutique pour l'accueil, une autre pour les réserves de provisions. Cela n'est pas sans soulever quelques grognements car, avec le chômage et la sécheresse, bien des familles du coin sont dans une précarité égale. Accueil généreux sans doute, mais on connaît les règles non écrites de l'hospitalité bédouine : au bout de trois jours, la politesse est de décamper. Or la situation s'éternise.

C'est là le seul accroc que j'ai trouvé à un discours politique de solidarité qui règne dans la presse. Pourtant, je crois savoir que nombre de Tunisiens ont connu l'arrogance de ces trop riches voisins, auprès de qui ils ont subi l'exploitation du travail précaire, les expulsions massives aux moindres sautes d'humeur du « bouillant colonel ». Lors de l'exode qui a suivi le déclenchement de la guerre civile, ils ont été systématiquement rançonnés, dépouillés parfois pour passer la frontière - mais cela est imputé aux milices du dictateur, des mercenaires venus de l'ex-

Yougoslavie ou du Tchad : pour l'heure, avec les frères libyens, le ressentiment n'est pas de mise.

Manifestement, les Tunisiens ne profitent pas de ce retournement de situation pour damer leur pion à ces parvenus assez grossiers qu'ils ont eu à subir, pendant des

J'avais connu dans le temps les souks des chefs-lieux de gouvernorats, Médenine et Tataouine, comme de simples marchés ruraux périodiques. Avec les contrebandes diverses, et la déferlante des produits asiatiques, j'avais même vu se mettre en place à Médenine ce que l'on appelait déjà



© CICR

décennies, touristes du troisième type qui venaient se saouler outrageusement à la frontière, avant de filer à la capitale pour chercher des filles – la Tunisie est un des rares pays arabes où les bordels restent légaux : curieux contraste avec le statut légal fait au femmes dans ce pays « progressiste »³. Rappelons, en passant : les prostituées avaient inscrit sur la rubrique « profession » de leurs cartes d'identité, « fonctionnaire du ministère de l'Intérieur ». Sont-elles appelées à disparaître dans la nature, comme ces policiers de tous corps qui pullulaient sur les routes et les ronds-points des moindres bourgades ?

Car c'est un fait : la plupart des uniformes ont été remisés – pas les traitements afférents cependant⁴ – et le « prestige » qui y était associé en a pris un coup. L'insécurité ? Je ne me suis pas risqué jusqu'aux limites incertaines du pays mais, sur cette route qui y conduit, il ne m'est rien arrivé de fâcheux. Alors, la sécurité ne tiendrait pas à la peur du gendarme ? Intéressante question philosophique.

Sans doute y a-t-il là quelque licence. Car cette zone frontière, comme c'est la règle, est un lieu d'intenses échanges. Comme par le passé, profitant des écarts de prix avec la Libye, de petits revendeurs d'essence et de gasoil s'égrènent sur toute la route. Des navettes s'organisent même, dit-on, avec une intensité renouvelée⁵. Après les événements, la monnaie libyenne a perdu les deux-tiers de sa valeur et des changeurs artisanaux, faisant battre des liasses de billets, s'affichent sans vergogne derrière une pancarte *sarf* (« change »). On est là sur un marché international.

le « souk el-Gadhafi ». Aujourd'hui, ces villes sont de grands bazars, avec le jeu des rôles et des procédures d'échange dont l'anthropologue Clifford Geertz a su faire un modèle économique⁶. L'espace s'y organise en quartiers, avec les marchés aux légumes, aux épiceries, aux vêtements, aux bibeloterias matrimoniales. Cela fonctionne comme une ruche : chacun est à son affaire sans paraître s'occuper des autres, et pourtant un ordre bourdonnant règne.

Oubliés les bédouins venus monnayer leur maigre production, stationnant, avec une résignation toute orientale, avant de s'en retourner paisiblement dans leur village ou leur campement. On est passé à la fameuse économie « capitaliste » de Rodinson⁷ : le négoce règne ici avec un spectaculaire dynamisme. La proximité du mois de ramadan et l'attrait du marché noir libyen créent même des pénuries : le sucre se fait rare ou hors de prix ; la farine manque et, dans un pays qui fournit des boulangers jusqu'en France⁸, on ne trouve fréquemment plus de pain... Mais chacun s'affaire et fait diligence, avec une bonhomie manifeste. Les acheteurs pullulent de tous horizons et, du coup, les commerces prospèrent. Un ordre tyrannique (et pillard) a fait place à un ordre immanent, plus juste.

Malgré les tensions, l'étranger que je suis n'a été l'objet d'aucun geste d'animosité. C'est même tout le contraire : chaque contact impromptu était là pour redire des mots de bienvenue. Est-ce parce que le touriste se fait rare ? Les populations de migrants du soleil à petit prix constituent un composé organique hautement volatil ; et la révolution a détourné ces nuées comme les

oiseaux de Daudet dans le célèbre chapitre d'ouverture de Tartarin de Tarascon. Avec les événements, un des plus gros secteurs économiques du pays est en apnée. Alors, vais-je assister à des séances de chasseurs de casquettes ? Un peu, mais pas complètement quand même.

On n'est pas ici dans ce système de marinas bétonnées de la côte sahélienne, ou même sur la barre de sable au Nord de l'île de Djerba, où des voyageurs à grande échelle déversaient des populations nordiques venues bronzer comme des poulets en batterie. Le tourisme saharien est l'affaire de petits groupes, processions de 4x4 conduites pas des guides déguisés en Lawrence d'Arabie. Ces visiteurs pressés constituaient pourtant une aubaine marginale pour une population habituée à vivre de tant d'autres choses : de l'agriculture toujours, mais surtout d'une émigration massive vers le nord ou, encore, vers la Libye - toujours elle - et, bien sûr, du négoce et de ses à-côtés. Pour répondre à la demande de ces randonneurs motorisés, les locaux ont pourtant cherché à mettre en place des gîtes d'étapes : chambres d'hôtes, ksours aménagés, petite hôtellerie. Ils ont fait des investissements, coûteux certes, mais pas ruineux, tant ils sont encadrés pas les ressources d'une économie modeste.



© lemonde.fr - À la frontière tunisienne Libyenne.

Sur ce terrain, et dès avant la chute du dictateur tunisien, le secteur associatif avait pointé son nez. Dans un magnifique village berbère sur la montagne, le plus au sud de la zone urbanisée, Douiret, une association pour la sauvegarde et la protection de l'environnement avait même su drainer quelques subventions - l'environnement était l'un des alibis du régime face au bailleurs de fonds internationaux - vers une activité communautaire. On pourrait bien voir pointer là, mais à petite échelle, les prémices d'un « réveil » berbère, comme il y en a eu ailleurs au Maghreb. Tout un quartier du vieux village troglodyte, récemment abandonné, a été reconverti ainsi partiellement en chambres d'accueil. À côté, c'est un privé, tout aussi local, qui propose la même offre. Des efforts pour mettre en valeur les promenades que la localité

pourrait proposer à ces passagers furtifs, soucieux quand même de quelques comforts quotidiens : des draps propres, des sanitaires, une restauration à la fraîche.

Même effort d'hôtellerie vernaculaire dans un village voisin, Chenini, qui abrite une célèbre mosquée des « Sept dormants », mythe coranique⁹, qui résumerait en métaphore la vie de tout ce pays : réfugiés dans une grotte de la montagne, les saints auraient continué de grandir lors d'un sommeil séculaire. Le problème, en effet, c'est que, avec la crise, les touristes ne sont plus au rendez-vous. Dououreux de voir tant d'énergie dépensée pour ménager quelque regain à une vie locale en situation précaire.

Partout ailleurs, chez nous du moins, on verrait les investisseurs baisser les bras, en appeler à l'État providence, ou exiger de se voir classé secteur sinistré. Mais nous sommes au Sahara et, dans la région, on sait qu'une année ne suit pas l'autre avec une logique de croissance prévisible. Chacun a vu du bétail mourir de soif, les fruits de labours sécher sur pied à cause des vents chauds de printemps (on se souvient aussi des sauterelles), les eldorados qui apportaient la manne de l'émigration se fermer brutalement. Face à ces fluctuations, il s'agit de s'accrocher, et c'est ce que font de petits groupes gentilles sur un sol difficile. C'est bien à cette patience tenace que l'on doit de trouver encore des habitants dans un pays qui serait, sous des climats moins extrêmes, rendu au désert. On sait que cela tient à des ressources plus sociologiques qu'économiques : ce mixte peu rationnel que l'on appelle « économie domestique ».

Alors la Révolution ? Au Nord, on a incendié des commissariats, des officines politiques, des supermarchés - notamment une chaîne de magasins repérée comme une prébende des Trabelsi, les parents trop gourmands de la présidente. Au Sud, que brûler sans se démolir soi-même ? Sans doute quand même peindre les coûteux monuments à la gloire du « changement » du 7 novembre. Les responsables politiques locaux, délégués et gouverneurs, ont été démenagés, parfois plusieurs fois. Les imams des mosquées qui devaient dire la prière selon les directives présidentielles ont été permutés. Les cellules du RCD, l'ex-parti au pouvoir, ont été désactivées, sans que leurs membres soient vraiment pourchassés : eux aussi sont du coin. La politique, la vraie, reprend pourtant ses droits, avec les officines de Nahdha, le mouvement islamique qui occupe méthodiquement le terrain jusqu'aux

villages les plus écartés. Celles des conservateurs modérés du Parti Démocrate Progressiste (PDP) ne sont jamais très loin.

Je serai curieux de voir ce qui sortira des urnes, le 23 octobre prochain, suite à la grande dissémination des partis - une centaine à ce jour. Mais ce qui m'est apparu dans ce Sud profond, c'est la persistance anthropologique d'un pragmatisme bédouin, une population réputée aussi pour son agnosticisme, et qui consiste cette fois à ne pas se laisser saouler par les illusions de la politique théorique¹⁰. C'est la patience, à peine irritée, qui prédomine. Ces gens-là ont toujours été sensibles à l'injustice, mais ils savent aussi qu'il n'y a pas de miracle à attendre du pouvoir. Ils savent surtout que le vrai ressort de ce pays est ailleurs : dans la capacité à se maintenir ensemble sur un sol inhospitalier.

Il faut aller en Tunisie : c'est intéressant, c'est intelligent, c'est sympathique, et ça ne peut pas leur faire de mal.

François POUILLON

Anthropologue, Directeur d'études à l'EHESS (Paris)

* Merci à Sonia Ben Meriem, à Mabrouk Jebahi et à Moncef Madhaoui dont les informations et les remarques ont largement nourri ce texte.

1. Cf. « Tunisie : considérations inactuelles », La Lettre de l'EHESS, n° 42, mai 2011 <http://lettre.ehess.fr/2060>.

2. À Djerba, des hôtels entiers, dit-on, accueillent ces riches réfugiés.

3. Les islamistes ne manquent pas de souligner que la polygamie constitue un rempart contre la débauche... Ici non plus, rien n'est simple : la protection de la femme divorcée reste assez formelle, car hors du soutien de la famille, femme divorcée et prostituée c'est, de fait, un peu la même chose.

4. L'augmentation des traitements des policiers a été une des premières mesures du gouvernement Caïd Essebsi : elle fut présentée à l'opinion comme un moyen d'assurer l'ordre et la sécurité pendant la période de transition.

5. Le passeport est redevenu nécessaire pour passer la frontière, mais les régionaux bénéficient d'une solide expérience de la contrebande.

6. Clifford Geertz, *Le souk de Sefrou*, Paris, Bouchène, 2003 [1^{ère} éd. 1979] (Présentation de Daniel Cefai).

7. Maxime Rodinson, *Islam et capitalisme*, Paris, Seuil, 1966.

8. Les gens du djebel Matmata y auraient une sorte de monopole.

9. Sourate XVIII, « La Caverne », versets 9-26. Le récit figure aussi dans la Légende dorée. Louis Massignon avait aimé ce récit syncrétique, « trait d'union entre l'Islam et la Chrétienté » (Ecrits mémorables, Laffont, 2009, t. 1, pp. 290-335) dont il s'était attaché à trouver une résurgence en Bretagne.

10. Le problème pourrait être plus large. Avec la désaffection qui a frappé durablement la vie politique, un tiers seulement des électeurs potentiels se sont inscrits à ce jour sur les listes et il a fallu repousser les délais d'inscription.

DE LA PATRIE

Autrefois et de nos jours avec les révoltes que nous avons connues, on parlait de la mort pour la *patrie*, comme ailleurs pour Dieu. Ces expressions sont devenues suspectes depuis plusieurs décennies. Le XX^e siècle fut trop violent, trop contestataire, pétri de déceptions collectives, aussi bien à l'échelle nationale (la déception de l'État issu de l'Indépendance) qu'internationale (les deux grandes guerres) dévoilant ainsi la fragilité qui traverse les mobiles et les élans. Il n'est pas difficile de faire l'histoire du mot *patrie*. Dans « sa version moderne », il est né au XVIII^e siècle, avec l'État nation, chargé de l'intention de renvoyer à une entité nette, pure pouvant garder sa charge mobilisatrice intacte. Le mythe fondateur de la *patrie* moderne, trop imprégné par l'atmosphère de la Révolution de 1789, ne put voir le jour sans toutes les querelles historiques, chargées d'illusions et de passions assassines, et du coup le risque de se tromper d'allié, de chef et de cause fut énorme. La *patrie*, en intégrant et transcendant le pays, la nation, le peuple, et l'État, en fut la synthèse aseptisée et mystique ; elle est le mot magique qui condense sans se laisser réduire à un seul objet de telle sorte qu'on arrive à l'inculquer comme idéal aux jeunes et aux adultes, à travers quelques symboles : l'hymne national, les légendes des héros nationaux, les martyrs, les programmes scolaires etc. Ce mot, comme celui de *Dieu* d'ailleurs, fut trop proche des passions et des intérêts si bien que tout le monde prétend s'y identifier. Poètes, historiens et artistes furent les voix vigilantes qui démasquaient les usurpateurs, se réclamant de la pureté patriotique. Artistes et poètes résistèrent à la participation à la première Guerre mondiale, une guerre choisie par des généraux du 19^{ème} siècle, au moment où la troisième République « bourrait le crâne » des élèves à l'école et des citoyens par les slogans de la mobilisation pour sauver la patrie.

Durant son histoire la notion de *patrie* s'est épanouie par opposition à celle d'*ennemi* ou disons de l'*Autre*. Les manuels scolaires des années 60 en Tunisie, et début 70, entretenaient vaguement le mythe de la patrie, en puisant dans l'épopée de l'Indépendance, trop attachée à la légende de Bourguiba. Cela n'a pas duré longtemps car la jeunesse contestatrice (marxiste etc.) à mis fin à cette *patrie*. A travers le filtre des idéologies, on l'assimile désormais plutôt à un idéal où l'on parle moins de *patrie* que de *modèle de société* au gré des tendances et des références culturelles des uns et des autres. En l'absence d'ennemi, de menace qui engagerait le pays dans un récit d'une durée plus large (comme ça l'était durant la guerre coloniale), la patrie perd ses contours extérieurs, si l'on peut dire. En effet ne sont pas nombreux les moments où les individus dans une société, se posent la question du

lien qui les relie à ce *Tout* (histoire, espace, mémoire, êtres humains etc.) – appelons le *patrie* ou Tunisie –, et arrêtent de fixer leurs petites biographies pour s'interroger à l'échelle collective. Pendant les guerres et les révolutions, cette masse d'individus, qui en temps de paix, sont des singularités éparpillées dans les reliefs du quotidien, se condense autour d'autres mots plus opaques ou faussement transparents, comme *peuple*.



© Zohra Bensemra - Reuters

Pour nous, le mot *patrie*, rarissime dans le lexique de notre jeunesse (on utilisait des mots neutres comme le pays, *elblèd*, ou démythifié comme la société), prenait ses contours, et acquérait sa définition par rapport à notre déception de l'État nation, et notre hostilité à ceux qui nous gouvernaient. L'idée de *patrie* était loin de nous tenter par le cortège des mythes qui lui étaient associés, on aimait le pays certes mais d'un amour qui n'avait rien de belliqueux, nous étions plutôt soucieux de voir nos idées (liberté, prospérité etc.) devenir une réalité. *Elblèd*, dans notre esprit participe d'un projet avorté dans le présent plus que de la consistance d'un idéal qui avait un passé et une histoire. Du passé du pays, on garde un désenchantement, né de la déception de l'État d'Indépendance. D'ailleurs qui avait eu la curiosité durant la période idéologique des années 70 et 80 de remonter plus loin dans le temps, pour lire et réfléchir sur l'histoire de la Tunisie ? Qui avait eu l'idée de se forger à partir d'une autre idée (à travers ses lectures, ses mythes personnels, ses goûts etc.), une nouvelle perception du collectif tunisien ? On se projetait tous dans un *ailleurs* mi-géographique, mi-historique, mi-réel, mi-mythique (arabe, occidental, musulman), qui nous cachait ou plutôt qui nous empêchait d'explorer les ramifications d'une certaine généalogie du *Nous*. En d'autres termes le lien que nous avons avec ce *Nous*, était quelque peu problématique, une certaine conception figée de l'identité nous empêchait de rechercher dans les symboles et l'épaisseur du passé récent des lieux d'ancrage au « je », il y avait quelque chose qui ressemblait à une rupture à l'intérieur de chacun. L'épopée de l'histoire nationale, était trop sédimentée dans celle du Mouvement National pour susciter la moindre émotion. Le reste de l'histoire de la Tunisie (en dehors du rudiment scolaire frigorifié) était un édifice dont on ignore la matière et les reliefs.

À partir de quels repères, quelle matière, quel mythe fondateur se fait la perception du *Nous* (espace, temps, sol, êtres humains, projets) ? Qu'est-ce que c'est que la Tunisie ? À ces questions : l'air du temps, les effets de génération, les aléas du parcours personnel, les nostalgies, les goûts et les dégoûts de chacun se sont chargés de répondre.

Une chose est sûre, le mot *patrie* est désuet, inapte à répondre à cet « héritage sentimental ». Le besoin de nommer ce qui fonde le lien aux autres (humains, objets, présent et passé) est urgent, notamment depuis les événements de janvier. En d'autres termes il y a d'un côté un besoin de réfléchir autrement, de refonder le rapport à *Nous*, et de l'autre il y a des réponses périmées, parmi lesquelles l'idéologie de la patrie et tout ce qu'elle charrie derrière elle.

Périmée car désormais entre la patrie et moi (ma sensibilité, mon corps), il y a la couche impénétrable que forment le passé patriotique officiel, la langue de bois du discours politique de l'État et de l'opposition et qui nous empêche de voir ce qu'elle nomme et de nommer ce que nous voyons, le mode d'emploi qu'on fait du passé national (légendes, personnages historiques, monuments etc.) et le discours sur l'identité qui se fige dans des plats, des objets, des sites et des chants. Bref entre la patrie et moi il y a l'opacité d'une culture qui crée le malaise et décourage l'élan vers cet extérieur collectif qui s'est érigé comme question inquiétante. L'abîme ouvert par la chute du pouvoir et la fin d'un temps qui n'a que trop duré, annonce aussi la fin d'une configuration politique et culturelle. Il est trop insuffisant, voire grave, de réduire l'événement à son expression politique immédiate et n'y voir que la masse des choses qui doivent bouger (institutions, constitution etc.). Ben Ali est la part visible de l'iceberg, derrière son régime c'est tout un modèle de société qui a touché à sa fin : nous n'avons pas encore les moyens théoriques (les mots, les réflexes mentaux, etc.), ni le recul nécessaire pour pouvoir nommer ses étapes ou en tirer les conclusions. Notre génération est très démunie pour saisir l'étendue du champ ouvert désormais par ce tournant. À peine pourrions-nous en prévoir l'importance. Ce qui a eu lieu est certes un événement politique de grande importance. Huit mois déjà, après un déluge de discours, nous voilà face à une perception de la réalité dont on sent les impasses. Faute de pouvoir trouver de nouvelles catégories discursives capables de nous faire voir, comprendre l'ampleur de l'abîme ouvert par cet événement, journalistes, juristes et politologues se sont emparés de mots et de notions, qui à force d'être utilisées finissent par opacifier les faits.

Arbi DRIDI

chercheur en didactique et en littérature

LES FONDEMENTS SOCIO-HISTORIQUES DE LA PRODUCTION DU LEADERSHIP POLITIQUE EN LIBYE

Même si je vais parler un peu du passé, mon but est d'essayer de donner des bribes de réponse à des questions actuelles, d'aujourd'hui même. L'une de ces questions est la suivante : comment peut-on expliquer le fait que contrairement à Ben Ali et à Moubarak le pouvoir de Kadhafi n'ait pas encore complètement basculé malgré la révolte presque générale contre son régime, surtout au début, et le nombre de morts ainsi que les grands dégâts qu'ont provoqués les événements récents dans le pays ?

On peut aborder la question de plusieurs manières, en évaluant, par exemple, la façon dont la direction de la révolte gère les événements, ou l'apport qu'apporte aux révoltés l'intervention militaire de la coalition internationale, etc. Pour répondre à cette question observons un moment le régime politique de Kadhafi. Il y a au moins quatre caractéristiques qui le distinguent :

Le fait d'être populiste, ce qui lui permet de parler à tout le monde et au nom de tout le monde.

Le fait d'être anti partisan, ce qui lui permet d'empêcher la concurrence politique, ou du moins de contenir les ambitions des ambitieux en dessous de la barre de la fonction politique suprême.

Le fait de monopoliser, en plus du droit d'usage de la force légitime, de toutes les ressources matérielles permettant à la population de vivre (la rente pétrolière).

Le fait d'avoir à sa tête un « zaïm », un leader, tenant entre ses mains toutes les ficelles du pouvoir, mais n'occupant officiellement aucune fonction politique, c'est à dire que sa production et son maintien dans la place qu'il occupe ne sont prévisibles par aucun système bureaucratique et ne sont pas le fruit d'un système de choix citoyen libre.

Comment ce système a pu se produire et se maintenir dans un contexte mondial où l'on ne parle que de démocratie et de liberté politique ?

Il faut reconnaître tout d'abord que l'absence de liberté et de démocratie dans ce qu'on a longtemps appelé le tiers-monde était presque générale, et que le régime libyen en fait partie. Mais ce qui fait du régime de Kadhafi un cas atypique c'est le fait justement d'avoir monté un régime autoritaire fondé sur une contradiction frappante : être à la fois anti démocratique et capable de transcender presque tous les milieux sociaux. Pour comprendre ce phénomène nous aurons besoin de faire une plongée socio anthropologique dans l'expérience politique historique de la Lybie en matière de production de l'action

collective. En effet, quand on examine l'histoire politique de ce pays – et il y en a peut-être d'autres qui lui ressemblent – on trouve que la forme dominante de la production de l'action politique est la construction de ce que j'appelle le groupement « zaâmatique », c'est à dire le groupement qui se construit autour d'un leader politique sur la base de relations d'allégeance personnelle, elles mêmes fonction d'un système instable quand à ses capacités d'utiliser la force, d'accumuler les ressources et de les redistribuer. Et en Libye précoloniale il y avait trois types de groupements « zaaâmatique » ayant les caractéristiques dont je viens de parler :

Le modèle bédouin guerrier. Ici le leadership est généralement un notable bédouin soutenu par un noyau dur de parents proches, de voisins immédiats et de quelques alliés dominés. Ce type de leadership gagne en général sa réputation et sa force par son esprit et son comportement guerriers, lui permettant d'accumuler les ressources, de négocier sa position par rapport au pouvoir central et de produire l'action collective à l'échelle locale.

Le modèle religieux maraboutique. Ici le groupement politique prend la forme d'une confrérie dont le leadership est un homme saint ayant la baraka de Dieu. Et comme son homologue bédouin, il accumule les ressources et fait usage de la force, seulement il le fait d'une manière pacifique, sauf quand il s'agit de se défendre contre l'extérieur. Aussi il se distingue du premier par le fait que sa position au sein de son groupement politique n'est disputée par aucun rival allié ou autre, alors que le leader bédouin est toujours en guerre pour garder sa position de leader.

Le modèle bureaucratique-militaire urbain. Ici le leader est généralement militaire de carrière, il a le pouvoir central et utilise un noyau bureaucratique-familial qui correspond, d'abord au niveau de développement de la division du travail social dans la ville, ensuite au poids de ses ressources matérielles, venant généralement des impôts, de la guerre contre les rebelles et de la course. Un élément essentiel le distingue des deux autres : par sa position à la tête d'un État central musulman il possède une vision politique plus large, correspondant à celle des imams de la ville selon lesquels le souverain doit assurer les conditions de la survie de la Umma, c'est-à-dire, entre autre, de faire régner la *shari'a* parmi les musulmans sous son autorité, ce qui donne à ce type de leader un sens relativement aigu de l'État.

Dans les trois modèles que je viens de décrire très rapidement, les liens politiques se tissent autour de la parenté, du voisinage, du clientélisme, de l'alliance d'intérêts et de la domination guerrière et/ou symbolique.

Le retour des turques en Libye vers 1835 a affaibli le modèle bédouin, éliminé le modèle militaire bureaucratique, et donné la chance – pour des raisons conjoncturelles – au modèle maraboutique, représenté par la *senoussyya*, de se développer davantage. L'occupation coloniale italienne de la Libye en 1911, a fini par détruire le modèle bédouin et affaiblir le modèle maraboutique.



© Reuters

Pour aller très vite, je pourrais dire que tout ces développements historiques ont produit l'État libyen moderne, et sa modernité réside surtout en ceci : toutes les dynamiques de production du leadership politique autonome ont disparu, et l'élite politique qui détient l'État, dont l'organisation bureaucratique s'est beaucoup améliorée et les moyens techniques et militaires se sont radicalement transformés, s'est constituée en un groupement politique monopolisant à la fois la gestion des ressources matérielles et symboliques du pouvoir et la reproduction de la « zaâma » politique. Ce développement historique a pris deux formes : celle du système monarchique où le leadership est devenu roi dont la position et la fonction politique ne sont à la portée d'aucun concurrent, ce fut l'époque du roi Senoussi ancien chef de la confrérie *senoussyya*, et celle du guide inspirateur de la révolution, en fait du coup d'État, dont la position et la fonction sont aussi en dehors de toute concurrence politique.

Ce que le régime de Kadhafi a hérité de toute cette histoire ce sont les éléments de la production du groupement politique. En effet le groupement politique de Kadhafi, formé par les comités révolutionnaires et les élites des conseils populaires, est fondé sur les liens de la parenté, du voisinage, du clientélisme, de l'alliance d'intérêts et de la violence matérielle et symbolique. Et ce qui a permis à ces liens de continuer d'être fonctionnel c'est la rente pétrolière monopolisée, justement, par le groupement politique de

Kadhafi qui fait de ce dernier son chef unique autant que celui-ci fait de lui le groupement politique unique ayant le droit d'exister.

Si Kadhafi a pu longtemps résister à la pression interne et externe contre son régime, c'est qu'il a réussi à réactiver les liens sociaux classiques sur la base desquels son groupement politique « zaâmatique » est fait, tout en obligeant les révoltés à recourir à la force armée pour tenter d'abattre son régime.

Avec la chute probable du dernier bastion autour de la ville de Syrte et la fin des opérations militaires qui se profilent, se pose la question de la reconstruction économique de la Libye. Ce pays, sans avoir été dévasté a naturellement souffert du récent conflit. Avec ses réserves pétrolières et gazières, il dispose des moyens de sa reconstruction. Cependant cette richesse, concentrée exclusivement sur les hydrocarbures, n'a pas conduit à un véritable développement et à une diversification des secteurs économiques. Il faut donc non seulement reconstruire mais aussi tout simplement construire une économie moderne. Tout cela ne sera possible que si le Conseil National de Transition parvient rapidement à restaurer la stabilité et la sécurité, et c'est dans ce contexte que doit être pensé le rôle de la communauté internationale.

La Libye : un pays désorganisé plutôt que dévasté

Il est encore trop tôt pour faire le bilan des destructions engendrées par l'insurrection menée par le Conseil National de Transition depuis plus de sept mois. Les combats ont relativement épargné la région Est du pays et notamment la ville de Benghazi, ainsi que les villes du centre et du sud. Ce n'est pas le cas de la Tripolitaine et notamment toute la région côtière à l'ouest de Tripoli. Au total, les infrastructures d'exploitation pétrolières et les terminaux d'exportation n'ont pas été trop touchés malgré des combats violents dans certains ports comme Brega.

Les destructions touchent cependant les bâtiments, les infrastructures de transport et de communication. Au delà des aspects matériels, ce dont la Libye souffre, c'est une terrible désorganisation de l'industrie et des services, ce qui rend la situation humanitaire très préoccupante. Il est nécessaire de restaurer d'urgence l'accès au gaz, à l'essence, à l'électricité, afin de remettre en marche les infrastructures sanitaires du pays. À moyen terme, il faut rétablir les réseaux de distribution commerciaux des biens de consommation de première nécessité. On ne peut pas vivre

Et comme la parenté, le voisinage et le clientélisme peuvent être mobilisés par l'argent et l'usage de la force crue, cela lui a permis, contrairement à ce qui a eu lieu en Tunisie et en Egypte, de confiner le débat politique en Libye dans les dédales du discours tribal et régional, sans donner la moindre chance à l'élite intellectuelle, parlant de liberté, de démocratie et de modernité politique, d'influer sur le cours des

événements. Et c'est aussi ce qui explique pourquoi la « révolution » libyenne semble être l'œuvre de groupuscules armés dont il est difficile de prévoir dans l'avenir le comportement politique envers le Conseil de Transition.

Mouldi LAHMAR

Professeur de sociologie politique
à l'Université de Tunis

LIBYE : LE TEMPS DE LA RECONSTRUCTION

longtemps, même en Libye, sans magasins approvisionnés d'autant que l'essentiel des besoins alimentaires est importé.

La Libye un pays riche

La Libye dispose cependant des moyens de sa reconstruction. C'est sa chance. En considérant la richesse annuelle par habitant qui s'élevait à 14000 dollars par tête, ce pays était l'un des plus riches d'Afrique ! Son sous-sol est une véritable mine qui peut lui assurer des ressources pour plusieurs décennies. Aux réserves estimées de pétrole (60 milliards de barils), s'ajoute le gaz dont les réserves ne semblent pas même encore toutes identifiées. Il faudra un ou deux ans pour que la Libye puisse atteindre le niveau de ses exportations de pétrole d'avant le conflit et qui se montait à 1,5 millions de barils par jour, ce qui représente plus de 50 milliards de dollars d'exportation par an. Tout se passe comme si chaque libyen bénéficiait d'une rente annuelle de

La Suisse détient environ 650 millions de CHF et souhaite remettre rapidement ses actifs, détenus par des entreprises publiques libyennes au CNT.

La Libye : un pays économiquement sous développé

Paradoxalement, malgré sa richesse, la Libye est demeurée une économie sous développée. Si dans les années 70 et 80, le régime Libyen a réussi à jeter les bases d'un état-providence en finançant très largement la construction de logement, d'hôpitaux et d'écoles, cela ne s'est pas traduit par une diversification et une véritable modernisation. À part le pétrole, l'économie Libyenne est restée embryonnaire. Le secteur des services (commerce, transport, télécommunication) est rudimentaire sans parler du tourisme, de la restauration, de l'édition. Les services à la personne étaient essentiellement le fait de travailleurs sous qualifiés venant du Sahel assurant des tâches domestiques. L'exemple le plus frappant est le tourisme alors qu'il est susceptible de représenter un secteur d'exportation très important à l'avenir. Avec moins de 200000 visiteurs par an avant le conflit, la Libye était très en deçà de son potentiel et faisait figure de parent très pauvre face à ses deux voisins, la Tunisie qui accueillait annuellement 7 millions de touristes et l'Égypte qui en accueillait presque deux fois plus. Avec ses 1600 km de côtes, ses sites archéologiques, son désert, la Libye ne manque pourtant pas d'atouts.



© Youssef EL Kalai

10000 euros. Avec l'augmentation tendancielle du prix des hydrocarbures, ces montants pourraient doubler dans les dix ans qui viennent.

À ces ressources mobilisables à moyen terme s'ajoutent les avoirs gelés du régime Kadhafi dans les pays étrangers. S'il est difficile de faire des estimations précises, ces sommes représentent des montants considérables qui pourraient financer une grande partie de la reconstruction. Le CNT estime que 160 milliards de dollars sont répartis dans différents pays dont 30, 20 et 7,2 milliards respectivement aux Etats-Unis, en Grande Bretagne et en Allemagne.

Les conditions économiques de la reconstruction

Si la Libye dispose des moyens de financer son développement, encore faut-il que deux conditions économiques soient remplies. Tout d'abord, il faut bien comprendre que les travailleurs étrangers dont le nombre approximatif était de 1,5 à 2 millions de personnes, soit un quart environ de la population, faisaient littéralement tourner la machine économique libyenne. De nombreux cadres d'entreprises venaient de Tunisie et surtout d'Égypte. Des travailleurs en provenance du Sahel assuraient des emplois

dans l'agriculture, le commerce, le transport... La plupart de ceux qui avaient un peu de moyens et notamment les cadres, ont rapidement quitté le pays tandis que les travailleurs sahéliens ont été suspectés d'appartenir à des groupes de mercenaires stipendiés par le régime voire victimes de règlements de compte. Plus d'un demi-million, certainement plus, auraient quitté le pays.

Par ailleurs, des investissements d'entreprises étrangères seront nécessaires pour remettre en état de nombreux secteurs

économiques. C'est vrai dans le pétrole mais aussi dans les secteurs des télécommunications par exemple. Si l'engagement des entreprises étrangères dans les hydrocarbures se fera facilement en raison des perspectives de profits futurs, une véritable reconstruction du pays passera par des prises de participation et des investissements massifs d'entreprises étrangères.

La reconstruction en Libye prendra donc du temps. Elle ne sera possible que si le Conseil National de Transition parvient

rapidement à restaurer la stabilité et la sécurité dans le pays. S'il réussit et si les Libyens entrevoient rapidement une possibilité d'amélioration de leur situation économique et sociale, cela sera décisif dans le bilan total d'une intervention étrangère qui fut un formidable pari géopolitique qui est loin d'être tout à fait gagné.

Jean-Yves MOISSERON

Economiste à l'IRD

Rédacteur en chef de la revue Maghreb-Machrek

LE PETROLE GENERATEUR DE DESEQUILIBRES DE CRISES SOCIALES

De toute évidence, le pétrole a beaucoup influé sur la Libye et a même surdéterminé la logique de fonctionnement de son système politique, et quelles que fussent les modes de son exploitation, il a certainement pu conditionner les comportements individuels et collectifs, les conceptions du temps, du travail et du sacré. C'est pourquoi la question principale qui s'est posée depuis 1960 était de savoir comment pourrait être investi, de manière satisfaisante, le surplus financier provenant de rente pétrolière. La réponse n'a pas été facile, si l'on considère les multiples politiques souvent contradictoires en matière d'exploitation de la rente pétrolière. Car lorsque nous parlons de pétrole dans le monde arabe d'une manière générale, et en Libye plus particulièrement, nous pouvons constater un phénomène de détermination par le politique, et nous avons aussi en vue les hésitations et les tâtonnements qui ont caractérisé plusieurs décennies de « gestion pétrolière ». Nous désignons aussi l'hypothèse selon laquelle la rente pétrolière n'a pas été traitée d'une façon rationnelle au sens usuel du terme, les considérations politiques ayant primé sur toutes les autres considérations et surtout stratégiques.

En effet, les grandes opérations d'infrastructures, d'industrialisation et de gros investissements, étaient souvent décidées en fonction de considérations politiques plutôt que stratégiques ou de rentabilité économique. C'est ce qui induit les échecs rencontrés au cours du processus de développement, la rente pétrolière ayant été gérée en fonctions des rapports avec les puissances étrangères, des conflits régionaux armés des ambitions politiques, des rêves expansionnistes (la bande d'Aouzou au Tchad) et des politiques exagérées d'armement.

Notre hypothèse, du reste très variable, est que le pétrole a financé et entretenu la violence exercée en Libye entre 1969 et 1990, et qu'il a surtout servi ce qu'on pourrait appeler la « bédouinité rentière négative », c'est-à-dire une organisation sociale qui répond sur une alliance entre le

pouvoir et les tribus et dont le but était les réparations des revenus pétroliers et la reproduction des normes et des valeurs de la société bédouine.

Il est vrai que le pétrole a beaucoup contribué à l'amélioration des conditions de vie des masses pour les soins médicaux et pour l'éducation, mais a permis de réhabiliter la tribu et de répandre dans l'ensemble de la société des doses excessives de violence mises en applications par des dispositifs sécuritaires variés et souvent concurrentiels. Partant de toutes les constatations précédentes, nous dirons qu'il est normal que le pétrole ait entraîné des déséquilibres et des ruptures et qu'il ait complètement bouleversé l'architecture de la société traditionnelle et surtout agricole, l'agriculture ayant été abandonnée et le paysan ayant déserté la terre au profit de



© Presse Canadienne/AP photo

postes lucratifs et stables dans les villes, d'où en Libye une grave crise ayant entraîné une situation de dépendance alimentaire péniblement ressentie par les populations. La rente pétrolière a créé des situations irréversibles telles que l'effondrement de l'agriculture et de l'organisation sociale qui la sous-tendait, puisque la société était préoccupée par la circulation et la distribution des revenus pétroliers qui n'étaient en fait pas liées à une activité productive.

Cette crise n'était pas due au manque d'investissement et de moyens, mais plutôt à celle de toute la société, parce qu'elle était avant tout culturelle et symbolique et provenait de la dévalorisation du travail

agricole, de la dépréciation du paysan et de l'attraction des villes aux dépens des campagnes, tous ces facteurs facilitent la rupture avec le monde rural. Ainsi a-t-il semblé que la tâche fondamentale en Libye était dans la réhabilitation du paysan, dans son insertion dans de solides circuits de production, dans la limitation de l'exode rural et dans la revalorisation du travail agricole, ce qui n'est pas une mince tâche. Car elle exigeait l'émergence d'une nouvelle culture et d'un nouveau mode de socialisation qui puissent valoriser l'agriculture et le paysanat libyens, une réhabilitation indispensable si l'on considère que l'exode rural était devenu un problème crucial et urgent à cause de la rente pétrolière et surtout de la déstructuration de la campagne. Certes, l'abandon de la campagne n'est pas l'unique conséquence négative de l'émergence du pétrole. Parmi les autres conséquences, on peut citer l'accentuation de la consommation ostentatoire et le mépris du travail productif. La rente avait créé une prédilection pour le luxe rapide et direct qui a provoqué une sorte de démoralisation de l'élite bureaucratique et technocratique travaillant dans le secteur public où elle était très mal rémunérée. Il est vrai que beaucoup d'occasions ont été gâchées, mais que les chances de la Libye ne sont pas épuisées, les ressources humaines et énergétiques y demeurant encore inépuisées et pouvant être très efficaces dans l'avenir du pays.

C'est une nouvelle société qu'il faut, par ses ressources humaines, par ce que Pierre Bourdieu appelle le capital social. Parce que la priorité la plus urgente pour la Libye actuelle est de savoir comment elle pourrait constituer une société d'acteurs et non de clients, c'est-à-dire une société productrice d'intelligences, d'innovations et de projets tirés de son imagination féconde et intarissable. Mais que faire donc quand la rente pétrolière est la mère des paresseuses ?

Moncef OUANNES

Professeur de sociologie, Université de Tunis

AGENDA DES MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR L'IRMC EN 2011

30 septembre 2011 (IRMC-Tunis)
Construction de l'identité personnelle chez les algériennes

Conférence de **Hallouma CHERIF** (professeur de psychologie sociale, Université d'Oran). Discutante : Dorra Mahfoudh.

5 octobre 2011 (IRMC-Tunis)
Réel, virtuel et pluralité des mondes

Conférence de **André PETITAT** (professeur à l'Université de Lausanne, président de l'AISLF) dans le cadre du cycle de conférences *Communication virtuelle et transformations sociales en Méditerranée*.

12 octobre 2011 (IRMC-Tunis)
L'action urbaine au Maghreb. Enjeux professionnels et politiques

Présentation de l'ouvrage par l'auteure : **Lamia ZAKI** (politologue) en présence des contributeurs tunisiens.

22 octobre 2011 (IRMC-Tunis)
Épistémologie des religions

Séminaire organisé à l'IRMC sous la responsabilité de Mohamed-Chérif Ferjani.

28 octobre 2011 (IRMC-Tunis)
Asymétries de la coopération euro-maghrébine en matière de lutte contre l'immigration irrégulière

Conférence de **Jean-Pierre CASSARINO** (professeur au Centre Robert Schuman de l'Institut Universitaire Européen (EUI, Florence, Italie). Conseiller scientifique auprès de l'Institut pour les Affaires Internationales (IAI, Rome, Italie).

29 octobre 2011-09-22 (Tunis)
Vers un entrepreneuriat transméditerranéen ? Les stratégies d'internationalisation des entreprises maghrébines et de réinvestissement des Maghrébins d'Europe

Atelier du programme sous la responsabilité de Sylvie DAVIET, (professeur de géographie, IRMC).

2 novembre 2011 (IRMC-Tunis)
Après l'orientalisme. L'orient créé par l'orient

Conférence de François Pouillon (directeur d'études à l'EHESS).

Présentation de l'ouvrage (dir. F. Pouillon et J.C.Vatin).

12 novembre 2011 (IRMC-Tunis)
Épistémologie des religions

Séminaire organisé à l'IRMC sous la responsabilité de Mohamed-Chérif Ferjani.

9-10 décembre 2011 (IRMC-Tunis)
Épistémologie des religions et approche comparative internationale

Rencontre scientifique à l'IRMC, sous la responsabilité de Mohamed-Chérif Ferjani.

15 décembre 2011 (Sfax)
Migrations, développement, emploi

Journées d'études organisées par l'IRD, l'IRMC, le Laboratoire Syfacte et l'université de Sousse.

17-18 décembre 2011 (Université d'Alger)

Jeunesse et violence scolaire au Maghreb 2^{ème} journées d'études organisées par l'IRMC et l'Université d'Alger.

HORAIRES

Horaires d'ouverture de la salle de lecture

Les jours ouvrables, du lundi au vendredi :

9h -17h



VIENT DE PARAÎTRE 2011

Maghreb et sciences sociales 2011. Marges, normes et éthique. Thème 1 sous la responsabilité de Céline Aufauvre, Karine Bennafla et Montserrat Emperador-Badimon, *Marges et marginalités au Maroc*, CJB Rabat. Thème 2 sous la responsabilité de Sihem Najjar, *L'anthropologie face aux nouveaux enjeux éthiques*, (Études et Document), IRMC-L'Harmattan, Paris, 308 p. ISBN : 978-2296-55443-6.

Pierre-Arnaud Barthel et Lamia Zaki (dir.), 2011, Expérimenter la « ville durable » au sud de la Méditerranée - Dialogue entre chercheurs et praticiens, Préface de Pierre-Noël Denieuil et Marc Lavergne, (Éditions de l'Aube), Collection : Monde en cours / ESSEC Villes, IRMC/CDC/AFD, 346 p. ISBN : 978-2-8159-0218-2.

Lamia Zaki (dir.), 2011, L'action urbaine au Maghreb. Enjeux professionnels et politiques, coll. Hommes et sociétés, Karthala, Paris, 287 p. ISBN : 978-2-8111-0477-1.

Myriam Bacha (dir.), 2011, Architectures au Maghreb (XIX^e-XX^e siècles), IRMC-Presses universitaires François-Rabelais, 306 p. ISBN : 978-2-86906-260-3.



الخطوط التونسية
TUNISAIR
Transporteur Officiel

Responsable de la Lettre de l'IRMC : Pierre-Noël Denieuil
Responsable Communication : Hayet Naccache
Secrétaire de rédaction : Romain Costa
Conception graphique et PAO : Besma Ouraïed-Menneï

IRMC, 20 rue Mohamed Ali Tahar, Mutuelleville, 1002 TUNIS
Tél : (+216) 71 796 722 / Fax : (+216) 71 797 376
E-mail : direction@irmcmaghreb.org
Site internet : www.irmcmaghreb.org